



رئاسة الشؤون الدينية
بالمسجد الحرام والمسجد النبوي

français

فرنسي

بُذَّةٌ فِي الْعَقِيْدَةِ الْإِسْلَامِيَّةِ (شَرْحُ أُصُولِ الْإِيْمَانِ)

Bref aperçu de la Croyance Islamique



De la plume du Cheikh émérite, l'érudit,
Mouhammad ibn Şâlih Al-'Outhaymîne
Qu'Allah lui pardonne, ainsi qu'à ses parents et aux musulmans

© Islamic Content Service Association in Languages , 2024

Al-Utheimeen • Muhammad

Lexplication des Fondements de la Foi Islamique. /

Al-Utheimeen • Muhammad - 1. .- Riyadh , 2024

85p ; ..cm

L.D. no. 1446/1559

ISBN: 978-603-8452-97-4

نُبْدَةٌ فِي الْعَقِيدَةِ الْإِسْلَامِيَّةِ (شَرْحُ أُصُولِ الْإِيمَانِ)

Bref aperçu de la Croyance Islamique

بِقَلَمِ فَضِيلَةَ الشَّيْخِ الْعَلَّامَةِ

مُحَمَّدِ بْنِ صَالِحِ الْعُثَيْمِينَ

غَفَرَ اللَّهُ لَهُ وَلِوَالِدَيْهِ وَلِلْمُسْلِمِينَ

De la plume du Cheikh émérite, l'érudit,

Mouhammad ibn Şâlih Al-'Outhaymîne

Qu'Allah lui pardonne, ainsi qu'à ses parents
et aux musulmans

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Bref aperçu de la Croyance Islamique **Au Nom d'Allah, le Très Miséricordieux,** **Celui qui fait Miséricorde**

Introduction

La Louange revient certes à Allah, nous Le louons, nous demandons Son aide, nous implorons Son pardon et nous nous repentons à Lui, nous nous réfugions auprès d'Allah contre les maux de nos âmes et les méfaits de nos œuvres. Quiconque Allah guide, nul ne peut l'égarer ; et quiconque Il égare, nul ne peut le guider. Et j'atteste qu'Il n'est de divinité digne d'adoration qu'Allah, Lui Seul, sans associé, et j'atteste que Mouhammad est Son serviteur et Son Messager. Qu'Allah le couvre d'éloges, ainsi que sa famille, ses Compagnons et quiconque les suit de la meilleure des manières, et qu'Il les préserve pleinement.

Ceci étant dit : la science relative à l'Unicité d'Allah (le Tawhîd) est la plus noble des sciences, la plus éminente et celle qui mérite le plus d'être étudiée ; ceci, parce que c'est la science qui permet de connaître Allah, Exalté soit-Il, Ses

Noms, Ses Attributs et Ses droits sur Ses serviteurs ; et parce que c'est la clé de la voie qui mène vers Allah, Exalté soit-Il, ainsi que le fondement sur lequel repose Sa législation.

Et c'est pour cette raison que tous les Messagers y ont appelé leurs peuples. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿وَمَا أَرْسَلْنَا مِنْ قَبْلِكَ مِنْ رَسُولٍ إِلَّا نُوحِيَ إِلَيْهِ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنَا فَاعْبُدُونِ ﴿٢٥﴾﴾

{ Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messenger sans lui révéler [de transmettre la parole d'Allah] : « Il n'est de divinité que Moi, adorez Moi donc ! » (25) } [Sourate Al-Anbiyâ` (Les Prophètes) – Coran : 21/25].

Et Allah, Exalté soit-Il, a Lui-même témoigné de Son Unicité, ainsi que Ses Anges et les gens de science, conformément au verset :

﴿شَهِدَ اللَّهُ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ وَالْمَلَائِكَةُ وَأُولُو الْعِلْمِ قَائِمًا بِالْقِسْطِ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿١٨﴾﴾

{ Allah atteste, ainsi que les Anges et les gens

de science, qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] que Lui, Celui qui

maintient la justice. Il n'est de divinité [digne d'adoration] que Lui, le

Puissant, le Sage ! (18) }

[Sourate Âli 'Imrân (La

Famille de 'Imrân) – Coran : 3/18].

Etant donné l'importance du Tawhîd, il est du devoir de chaque musulman d'en prendre soin en l'étudiant, en l'enseignant, en méditant sa signification et en l'adoptant comme croyance. Ceci, afin de bâtir sa religion sur une base saine et d'acquérir une sérénité et une soumission qui le feront parvenir à la félicité.

Allah est le Garant de la réussite.

L'auteur

L'Islam

L'Islam est la religion qu'Allah a révélée au Prophète Mouhâmmad ﷺ, c'est par elle qu'Allah a scellé les religions, Il l'a parachevée pour Ses serviteurs, c'est par son intermédiaire qu'Il a

accompli sur eux Son bienfait et Il l'a agréée pour eux comme religion. Ainsi, il ne sera accepté de personne une religion autre que celle-ci. Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿مَا كَانَ مُحَمَّدٌ أَبَا أَحَدٍ مِّن رِّجَالِكُمْ وَلَٰكِن رَّسُولَ اللَّهِ وَخَاتَمَ النَّبِيِّينَ ۗ وَكَانَ اللَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمًا ﴿٤٠﴾﴾

{ Mouhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais il est le Messager d'Allah et le dernier des Prophètes. Allah est Omniscient (40) } [Sourate Al-Aḥzâb (Les Coalisés) – Coran : 33/40].

Il a dit, , Exalté soit-Il, :

﴿...الْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتَمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِي وَرَضِيْتُ لَكُمُ الْإِسْلَامَ دِينًا...﴾

{ Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, J'ai accompli sur

vous Mon bienfait, et J'agréée pour vous l'Islam comme religion (3) } [Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) – Coran : 5/3].

Et Il a dit, , Exalté soit-Il, :

﴿إِنَّ الدِّينَ عِنْدَ اللَّهِ الْإِسْلَامُ...﴾

{ Certes, la religion [agrée] auprès d'Allah est

l'Islam... (19) } [Sourate Âli 'Imrân (La Famille de 'l mrân) – Coran : 3/19].

Et Il a dit, , Exalté soit-Il, :

﴿وَمَنْ يَبْتَغِ غَيْرَ الْإِسْلَامِ دِينًا فَلَنْ يُقْبَلَ مِنْهُ وَهُوَ فِي الْآخِرَةِ مِنَ الْخَاسِرِينَ ﴿٨٥﴾﴾

{ Quiconque désire une autre religion que l'Islam, cela ne sera pas accepté de lui. Et, dans l'au-delà, il sera du nombre des perdants (85) } [Sourate Âli 'Imrân (La Famille de 'l mrân) – Coran : 3/85].

Allah, Exalté soit-Il, a enjoint l'humanité tout entière d'adopter l'Islam comme religion. Il dit, S'adressant à Son Messager ﷺ :

﴿قُلْ يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنِّي رَسُولُ اللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا الَّذِي لَهُ مُلْكُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ يُحْيِي وَيُمِيتُ فَآمِنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ النَّبِيِّ الْأُمِّيِّ الَّذِي يُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَكَلِمَاتِهِ وَاتَّبِعُوهُ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿١٥٨﴾﴾

{ Dis [leur, Ô Mouḥammad] : « Ô hommes ! Je suis certes le Messager envoyé à vous tous par Allah, Celui à Qui appartient la Royauté des cieux et de la terre, nul ne mérite d'être adoré en dehors de Lui, Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allah et en Son Messager, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles ; et suivez le afin que vous soyez bien guidés ! (158) } [Sourate Al-A'râf (Les Parties Hautes [de la Muraille]) - Coran : 7/158].

Et dans le Saḥîḥ Mouslim, d'après Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah ﷺ a dit :

«وَالَّذِي نَفْسُ مُحَمَّدٍ بِيَدِهِ لَا يَسْمَعُ بِي أَحَدٌ مِنْ هَذِهِ الْأُمَّةِ يَهُودِيٌّ وَلَا نَصْرَانِيٌّ، ثُمَّ يَمُوتُ وَلَمْ يُؤْمِنْ بِالَّذِي أُرْسِلْتُ بِهِ إِلَّا كَانَ مِنْ أَصْحَابِ النَّارِ».

« Par Celui qui détient l'âme de Mouḥammad en Sa Main ! Personne de cette communauté n'entend parler de moi, ni juif, ni chrétien, puis meurt sans croire en ce avec quoi j'ai été envoyé, sans qu'il ne soit parmi les gens de l'Enfer. »¹.

¹ Rapporté par Mouslim dans : Livre de la foi / Chapitre : De l'obligation de croire au message de notre Prophète Mouḥammad ﷺ pour l'ensemble des hommes et de l'abrogation des religions par sa religion (n°153).

Croire au Messager ﷺ : c'est confirmer l'authenticité du message qu'il a apporté, l'accepter et s'y soumettre. C'est pour cette raison qu'Abou Tâlib [son oncle] n'a pas été considéré comme croyant au Messager ﷺ bien qu'il ait confirmé l'authenticité de ce avec quoi il était venu et qu'il ait attesté que c'était parmi les meilleures des religions qui soient.

L'Islam englobe tous les avantages présents dans les religions précédentes, et il se distingue d'elles du fait qu'il convient à toutes les époques, tous les lieux et toutes les communautés. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿وَأَنْزَلْنَا إِلَيْكَ الْكِتَابَ بِالْحَقِّ مُصَدِّقًا لِمَا بَيْنَ يَدَيْهِ مِنْ الْكِتَابِ وَمُهَيِّمًا عَلَيْهِ...﴾

{ Nous t'avons révélé le Livre [Le Coran] avec la vérité, afin de confirmer les livres révélés avant lui et prévaloir sur eux (48) } [Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) – Coran : 5/48].

Et dire qu'elle convient à toutes les époques, tous les lieux et toutes les communautés signifie que sa pratique n'entre en contradiction avec les intérêts d'aucune communauté, quels que soient l'époque et le lieu. Bien plus, elle contient tout ce

dont les hommes ont besoin. Et cela ne veut pas dire qu'elle soit soumise à la variation des époques, des lieux ou des sociétés, comme le voudraient certaines personnes.

L'Islam : c'est la religion de la vérité. Allah, Exalté soit-Il, a garanti à celui qui s'y attache comme il se doit, de le secourir et de le faire triompher sur les autres. Il a dit, , Exalté soit-Il, :

﴿هُوَ الَّذِي أَرْسَلَ رَسُولَهُ بِالْهُدَىٰ وَدِينِ الْحَقِّ لِيُظْهِرَهُ عَلَى الدِّينِ كُلِّهِ وَلَوْ كَرِهَ الْمُشْرِكُونَ ﴿٩﴾﴾

{ C'est Lui qui a envoyé Son Messager avec la guidée et la Religion de la vérité afin de la placer au-dessus de toute religion, n'en déplaise aux associateurs ! (9) } [Sourate Aş-Şaf (Le Rang) – Coran : 61/9].

Et Il a dit, , Exalté soit-Il, :

﴿وَعَدَ اللَّهُ الَّذِينَ آمَنُوا مِنكُمْ وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ لَيَسْتَخْلِفَنَّهُمْ فِي الْأَرْضِ كَمَا اسْتَخْلَفَ الَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ وَلَيُمَكِّنَنَّ لَهُمْ دِينَهُمُ الَّذِي ارْتَضَىٰ لَهُمْ وَلَيُبَدِّلَنَّهُم مِّن بَعْدِ خَوْفِهِمْ أَمْنًا يَعْبُدُونَنِي لَا يُشْرِكُونَ بِي شَيْئًا وَمَن كَفَرَ بَعْدَ ذَلِكَ فَأُولَٰئِكَ هُمُ الْفَاسِقُونَ ﴿٩٠﴾﴾

{ Allah a promis à ceux d'entre vous qui croient et accomplissent de bonnes œuvres de faire d'eux les successeurs de l'autorité sur terre comme Il l'a fait de ceux qui les ont précédés, de donner force et suprématie à la religion qu'Il agrée pour eux et de remplacer leurs craintes par la sécurité. [Il dit à leur sujet :] Ils m'adorent et ne m'associent rien. Quant à ceux qui renient la foi après cela, les voilà les véritables pervers (55) } [Sourate An-Noûr (La Lumière) – Coran : 24/55].

L'Islam est à la fois croyance et législation, et il manifeste une totale perfection dans l'un et l'autre de ces deux aspects :

1 - L'Islam ordonne que l'Unicité d'Allah soit attestée et qu'Il soit adoré conformément à celle-ci, et il interdit le polythéisme.

2 - Il ordonne la véracité et interdit le mensonge.

3 - Il ordonne la justice et interdit l'injustice. La justice consiste à traiter de façon égale ce qui est semblable et à distinguer ce qui diffère. Elle ne signifie pas l'égalité absolue, comme certains l'affirment en disant sans nuance : "L'Islam est la religion de l'égalité". En réalité, mettre sur un pied d'égalité des choses différentes est une forme

d'injustice que l'Islam n'approuve pas et qui n'est pas digne d'éloge.

4 - Il ordonne la loyauté et interdit la duplicité.

5 - Il ordonne la fidélité et interdit la trahison.

6 - Il ordonne la bonté envers les parents et interdit la malversation à leur égard.

7 - Il ordonne d'entretenir les liens de parenté et interdit de les rompre.

8 - Il ordonne le bon voisinage et interdit de causer du tort.

En un mot, l'Islam ordonne tous les bons comportements et interdit tout ce qui a trait à la bassesse. Il ordonne toutes les bonnes œuvres et interdit toutes les mauvaises.

Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُ بِالْعَدْلِ وَالْإِحْسَانِ وَإِيتَايَ ذِي الْقُرْبَىٰ وَيَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ
وَالْمُنْكَرِ وَالْبَغْيِ يَعِظُكُمْ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿١٩﴾﴾

{ Certes, Allah ordonne l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches ; et Il

interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la transgression. Il vous exhorte afin que vous vous souveniez (90) } [Sourate An-Nahl (Les Abeilles) – Coran : 16/90].

Les piliers de l'Islam

Les piliers de l'Islam sont les fondements sur lesquels il repose, et ils sont au nombre de cinq : Ils ont été mentionnés par Ibn 'Oumar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) qui relate que le Prophète ﷺ a dit :

«بُيِّنَ الْإِسْلَامُ عَلَى خَمْسَةٍ: عَلَى أَنْ يُوحَدَ اللَّهُ - وَفِي رِوَايَةٍ عَلَى خَمْسٍ - : شَهَادَةٌ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَأَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ، وَإِقَامِ الصَّلَاةِ، وَإِيتَاءِ الزَّكَاةِ، وَصِيَامِ رَمَضَانَ، وَالْحَجِّ»

« L'Islam a été édifié sur cinq [piliers] : que l'Unicité d'Allah soit attestée et qu'Il soit adoré conformément à celle-ci — et, dans une autre version — : l'attestation qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et que Mouhammad est Son serviteur et Messenger, l'accomplissement de la prière, l'acquittement de l'impôt légal purificateur, le jeûne de Ramadan et le pèlerinage. » Un homme dit alors : « Le pèlerinage, et le jeûne de Ramadan ? - Il répondit

:

«لَا، صِيَامُ رَمَضَانَ، وَالْحَجَّ»

Non, le jeûne de Ramadan et le pèlerinage. »
C'est ainsi que je l'ai entendu de la part du
Messager d'Allah ﷺ¹.

1 - L'attestation qu'il n'est de divinité [digne
d'adoration] qu'Allah et que Mouhammad est Son
serviteur et Messager : c'est la croyance ferme en
cette attestation, exprimée par la langue qui
atteste de sa conviction, et c'est comme si, par sa
certitude en la matière, il en était témoin. On a fait
de ce témoignage un seul pilier bien qu'on y
témoigne de deux choses :

soit : parce que le Messager ﷺ est le porteur
du message d'Allah, Exalté soit-Il, et l'attestation
qu'il est le serviteur et le Messager d'Allah fait
ainsi partie de ce qui complète l'attestation qu'il
n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah.

ou soit : parce que ces deux témoignages sont
la base de la validité des œuvres et de leur
acceptation. En effet, une œuvre n'est valide et
agréée que si elle est sincèrement vouée à Allah,

¹ Rapporté par Al-Boukhârî dans : Le livre de la foi (n°8) et par
Moulim dans : Le livre de la foi, chapitre : La parole du Prophète
ﷺ : « L'Islam a été édifié sur cinq... » (n°16).

Exalté soit-Il, et conforme à la pratique de Son Messenger ﷺ.

Ainsi, c'est par la sincérité envers Allah que le témoignage qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah se concrétise, et par le fait de suivre le Messenger ﷺ, que se concrétise l'attestation que Mouḥammad est Son serviteur et Messenger.

Parmi les fruits de cette attestation considérable : affranchir le cœur et l'esprit de la servitude aux créatures et du suivi d'autres que les Messagers.

2 - L'accomplissement de la prière : elle consiste à adorer Allah, Exalté soit-Il, en exécutant la prière rituelle de manière juste et parfaite, aux heures prescrites et conformément à sa description authentique.

Parmi ses fruits : le soulagement, la satisfaction du cœur ainsi que l'éloignement de la turpitude et du blâmable.

3 - L'acquiescement de l'impôt légal purificateur (la zakâh) : il s'agit d'adorer Allah, , Exalté soit-Il, en s'acquittant de la somme due déterminée sur les biens qui y sont soumis.

Parmi ses fruits : la purification de l'âme des mauvaises mœurs (l'avarice) et le fait de répondre aux besoins de l'Islam et des musulmans.

4 - Quant au jeûne du Ramadan : il s'agit d'adorer Allah, , Exalté soit-Il, en s'abstenant de tout ce qui rompt le jeûne pendant la journée au cours du mois de ramadan.

Parmi ses fruits : habituer l'âme à délaisser les choses qu'elle aime, tout en recherchant l'agrément d'Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur.

5 - Quant au pèlerinage : il s'agit d'adorer Allah, , Exalté soit-Il, en se rendant à la Maison Sacrée ; afin d'y accomplir les rites du Pèlerinage.

Parmi ses fruits : habituer l'âme à fournir des efforts financiers et physiques dans l'obéissance à Allah, , Exalté soit-Il,. Et c'est pourquoi le pèlerinage est considéré comme une forme de Jihâd dans le sentier d'Allah, , Exalté soit-Il,.

Et les fruits que nous avons évoqués concernant ces piliers, de même que ce que nous n'avons pas mentionné, font de la communauté musulmane une communauté purifiée et saine,

professant la religion de la vérité dans sa relation avec Allah, et se comportant envers autrui avec justice et sincérité. Et parce que le reste de la législation islamique n'est valable qu'en fonction de la validité de ces fondements, la prospérité de la communauté musulmane dépend de la validité des affaires de sa religion, et elle passe à côté de l'amélioration de son état d'autant qu'elle manque d'améliorer ses affaires religieuses.

Que celui qui veut une clarification à ce sujet lise cette parole d'Allah, , Exalté soit-Il, :

﴿وَلَوْ أَنَّ أَهْلَ الْقُرَىٰ ءَامَنُوا وَاتَّقَوْا لَفَتَحْنَا عَلَيْهِم بَرَكَاتٍ مِّنَ السَّمَاءِ
وَالْأَرْضِ وَلَٰكِن كَذَّبُوا فَأَخَذْنَاهُم بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ ﴿٩٦﴾ أَفَأَمِنَ أَهْلُ الْقُرَىٰ
أَن يَأْتِيَهُمْ بَأْسُنَا بَيِّنًا وَهُمْ نَائِمُونَ ﴿٩٧﴾ أَوَأَمِنَ أَهْلُ الْقُرَىٰ أَن يَأْتِيَهُمْ بَأْسُنَا
ضَخَىٰ وَهُمْ يَلْعَبُونَ ﴿٩٨﴾ أَفَأَمِنُوا مَكْرَ اللَّهِ فَلَا يُأْمَنُ مَكْرَ اللَّهِ إِلَّا الْقَوْمُ
الْخَالِسُونَ ﴿٩٩﴾﴾

{ Si les habitants des cités avaient cru [aux Messagers] et craint [Allah], Nous leur aurions certainement accordé des bénédictions du ciel et de la terre. Mais ils ont démenti et Nous les avons donc saisis, pour ce qu'ils avaient acquis (96)

Les habitants des cités sont-ils à l'abri que

Notre châtimeur rigoureux ne s'abatte sur eux de nuit, alors qu'ils sont endormis ? (97)

Les habitants des cités sont-ils à l'abri que Notre châtimeur rigoureux ne s'abatte sur eux de jour, alors qu'ils s'amuse ? (98)

Sont-ils à l'abri du stratagème d'Allah ? Seuls les gens perdus se sentent à l'abri du stratagème d'Allah (99) } [Al-A'râf (Les Parties Hautes [de la Muraille]) - Coran : 7 /96-99].

Qu'il regarde aussi l'histoire des peuples qui l'ont précédé ; l'histoire est certes un enseignement pour ceux qui raisonnent, ainsi qu'une leçon pour celui dont le cœur n'est pas voilé, et c'est d'Allah que nous implorons l'aide.

Les fondements de la croyance islamique

La religion de l'Islam - comme nous l'avons précédemment expliqué - est à la fois une croyance et une législation. Nous avons mentionné quelques unes de ses législations et nous avons évoqué ses piliers qui sont considérés comme les fondements de ses lois.

Quant à la croyance islamique, ses

fondements sont : la croyance en Allah, en Ses Anges, Ses Livres, Ses Messagers, au Jour dernier et au destin : son bien et son mal.

Ces fondements sont établis d'après le Livre d'Allah et la Sounnah (la Tradition Prophétique) de Son Messager ﷺ.

Ainsi, dans le Livre d'Allah, Exalté soit-Il, il dit :

﴿لَيْسَ الْبِرَّ أَنْ تُوَلُّوا وُجُوهَكُمْ قِبَلَ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ وَلَكِنَّ الْبِرَّ مَنْ ءَامَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَالْمَلَائِكَةِ وَالْكِتَابِ وَالنَّبِيِّينَ...﴾

{ La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux Prophètes... (177) } [Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/177], et Il dit à propos de la prédestination :

﴿إِنَّا كُلَّ شَيْءٍ خَلَقْنَاهُ بِقَدَرٍ ﴿٥١﴾ وَمَا أَمْرُنَا إِلَّا وَاحِدَةٌ كَلَمْحٍ بِالْبَصَرِ ﴿٥٢﴾﴾

{ Nous avons certes prédestiné la création de toute chose (49)

Notre ordre n'est donné qu'une seule fois et se réalise aussi promptement qu'un clin d'œil (50) }

[Sourate Al-Qamar (La Lune) – Coran : 54/49-50].

Et dans la Sounnah (la Tradition Prophétique) du Messager d'Allah ﷺ, il dit, répondant à l'Ange Gabriel (sur lui la paix) lorsque ce dernier le questionna au sujet de la foi :

«الإِيمَانُ: أَنْ تُؤْمِنَ بِاللَّهِ، وَمَلَائِكَتِهِ، وَكُتُبِهِ، وَرُسُلِهِ، وَالْيَوْمِ الْآخِرِ، وَتُؤْمِنَ بِالْقَدَرِ: خَيْرِهِ وَشَرِّهِ».

« La foi : c'est que tu croies en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier, et que tu croies au Destin : son bien et son mal »¹.

La foi en Allah, , Exalté soit-II,

Quant à la foi en Allah, elle comporte quatre points :

I) La croyance en l'existence d'Allah, , Exalté soit-II, :

L'existence d'Allah est attestée par la Fiṭrah (la prédisposition naturelle), la raison, la législation et les sens.

¹ Rapporté par Mouslim dans : Livre de la foi (n°8) et Aboû Dâwoud dans : Livre de la Sounnah / Chapitre du destin (n°4695).

1 - Quant à ce qui indique Son existence, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté, du point de vue de la Fiṭrah (la prédisposition naturelle) : le fait que toute créature soit encline à croire en l'existence de son Créateur, sans réflexion ou enseignement préalables, et qu'elle ne se détourne de cette inclination naturelle que par certaines circonstances particulières qui viennent troubler son cœur. Le Prophète ﷺ a dit :

« مَا مِنْ مَوْلُودٍ إِلَّا يُولَدُ عَلَى الْفِطْرَةِ، فَأَبَوَاهُ يُهَوِّدَانِهِ أَوْ يُنَصِّرَانِهِ أَوْ يُمَجِّسَانِهِ. »

« Il n'est pas de nouveau-né qui ne naisse sur la Fiṭrah (la prédisposition naturelle). Ses parents en font alors un juif, un chrétien ou un adorateur du feu. »¹

2 - Quant à ce qui indique rationnellement l'existence d'Allah, Exalté soit-Il, c'est que l'existence de ces créatures, qu'il s'agisse des générations précédentes, présentes ou à venir,

¹ 4 - Rapporté par Al-Boukhârî dans : Livre des funérailles / Chapitre : Si l'enfant accepte l'Islam puis meurt, prie-t-on sur lui ? Et l'Islam doit-il être présenté à l'enfant ? (n°1292). Et rapporté par Mouslim dans : Livre du destin / Chapitre : Le sens de « Tout nouveau-né naît sur la Fiṭrah » et le jugement concernant la mort des enfants des mécréants et des enfants des musulmans (n°2658).

implique nécessairement celle d'un Créateur. En effet, il n'est pas possible qu'elles se soient créées elles-mêmes, ou que leur existence soit le fruit du hasard.

Il n'est pas possible qu'elles se soient créées elles-mêmes ; parce qu'une chose ne se crée pas elle-même et parce qu'avant sa création elle est inexistante ; comment pourrait-elle être créateur [en cet état]?

Et il n'est pas possible que leur existence soit le fruit du hasard, car chaque événement est nécessairement le fait d'un auteur. De plus, lorsqu'on examine l'ordre remarquable qui constitue le cadre de l'existence des créatures, la corrélation harmonieuse qui existe entre les causes et les effets et régit les relations entre les différents êtres, on ne peut admettre que leur existence soit le fruit du hasard ; en effet, puisque le fruit du hasard n'est régi par aucune loi à son origine, comment le serait-il lors de son développement ?

Etant donné qu'il est impossible que ces créatures se soient créées elles-mêmes, et qu'il est impossible que leur existence soit le fruit du hasard, la conclusion qui s'impose est qu'elles ont un Créateur, et il s'agit d'Allah, le Seigneur de

l'Univers.

Allah, Exalté soit-Il, a par ailleurs évoqué cette preuve rationnelle et cet argument décisif dans la sourate Aṭ-Ṭoûr (Le Mont) :

﴿أَمْ خُلِقُوا مِنْ غَيْرِ شَيْءٍ أَمْ هُمْ الْخَالِقُونَ ﴿٣٥﴾﴾

{ Ont-ils été créés du néant ou sont-ils eux leurs propres créateurs ? (35) } [Sourate Aṭ-Ṭoûr (Le Mont) – Coran : 52/35]. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas été créés sans l'intervention d'un Créateur, et qu'ils ne sont pas non plus leurs propres créateurs ; de là, s'impose que leur Créateur soit Allah, Béni et , Exalté soit-Il,. C'est la raison pour laquelle lorsque Joubayr ibn Mouṭ'im (qu'Allah l'agrée) entendit le Messager d'Allah ﷺ lire la sourate Aṭ-Ṭoûr (Le Mont) et qu'il arriva au passage qui dit :

﴿أَمْ خُلِقُوا مِنْ غَيْرِ شَيْءٍ أَمْ هُمْ الْخَالِقُونَ ﴿٣٥﴾ أَمْ خَلَقُوا السَّمَوَاتِ
وَالْأَرْضَ بَلْ لَا يُوقِنُونَ ﴿٣٦﴾ أَمْ عِنْدَهُمْ خَزَائِنُ رَبِّكَ أَمْ هُمُ الْمُصَيِّرُونَ ﴿٣٧﴾﴾

Ont-ils été créés du néant ou sont-ils eux-mêmes les créateurs ?

Ont-ils créé les cieux et la Terre ? Ils n'ont

plutôt aucune certitude !

Détiennent ils les trésors de ton Seigneur ou sont-ils eux les maîtres de la Création ? [Sourate Aṭ-Ṭoûr (Le Mont) – Coran : 52/35-37].

il dit, alors qu'il était encore polythéiste : « Mon cœur était sur le point de s'envoler, et c'est à ce moment que la foi s'ancra dans mon cœur. »¹

Prenons un exemple pour éclaircir cela : si un individu te parle d'un palais bien bâti, entouré de jardins dans lesquels coulent des ruisseaux, emplis de tapis et de lits, décorés de toutes sortes d'ornements, et qu'il te dit que ce palais et tout ce qui s'y trouve de complétude s'est construit lui-même, ou qu'il s'est mis à exister par hasard, sans l'intervention de qui ou quoi que ce soit, tu vas t'empresse de contester ses dires, de les traiter de mensonge, et de considérer ses propos comme stupides. Est-il permis, après cela, de dire que cet immense Univers, avec sa terre, son ciel, ses planètes, ses différents états et son système merveilleux et éblouissant s'est créé lui-même, ou qu'il est advenu par hasard, sans Créateur ?

3- Quant à la preuve de l'existence d'Allah,

¹ Rapporté par Al-Boukhârî : Sourate Aṭ-Ṭoûr, (n°4854).

Exalté soit-Il, par la législation : c'est que tous les Livres célestes l'affirment ; aussi, les décisions justes qui les accompagnent et préservent l'intérêt général de la création sont la preuve qu'ils émanent d'un Seigneur Sage connaissant parfaitement ce qui est le plus avantageux pour Ses créatures. Les informations sur l'Univers apportées par ces Livres, confirmées par l'examen des phénomènes décrits, prouvent qu'elles proviennent d'un Seigneur capable de créer ce qu'Il a annoncé.

4- Quant aux preuves tangibles de l'existence d'Allah, Exalté soit-Il, elles sont de deux aspects :

L'un de ces deux aspects est que nous entendons et voyons que ceux qui invoquent Allah sont exaucés et que les affligés sont secourus, ce qui est une preuve probante de Son existence. Allah, Exalté soit-Il, dit :

{وَنُوحًا إِذْ نَادَىٰ مِن قَبْلُ فَاسْتَجَبْنَا لَهُ...}

{ Et Noé, lorsqu'il invoqua auparavant, et que Nous l'exauçâmes alors... (76) } [Sourate Al-Anbiyâ` (Les Prophètes) – Coran : 21/76], et Il a dit, , Exalté soit-Il, :

{ إِذْ تَسْتَغِيثُونَ رَبَّكُمْ فَاسْتَجَابَ لَكُمْ... }

{ Lorsque vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça... (9) } [Sourate Al-Anfâl (Les Prises de Guerre) – Coran : 8/9].

Et dans le Saḥîḥ d'Al-Boukhârî, d'après Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) qui a dit :

« إِنَّ أَعْرَابِيًّا دَخَلَ يَوْمَ الْجُمُعَةِ - وَالنَّبِيُّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ يَخْطُبُ - فَقَالَ: يَا رَسُولَ اللَّهِ، هَلَكَ الْمَالُ، وَجَاعَ الْعِيَالُ، فَادْعُ اللَّهَ لَنَا؛ فَرَفَعَ يَدَيْهِ وَدَعَا، فَثَارَ السَّحَابُ أَمْثَالَ الْجِبَالِ، فَلَمْ يَنْزِلْ عَنْ مِنْبَرِهِ حَتَّى رَأَيْتُ الْمَطَرَ يَتَحَادَرُ عَنْ لِحْيَتِهِ ».

« Un vendredi, alors que l'Envoyé d'Allah ﷺ sermonnait les gens, un bédouin entra et dit : "Ô Envoyé d'Allah ! les troupeaux périssent et les familles ont faim ! Invoque Allah afin qu'Il nous abreuve ! L'Envoyé d'Allah ﷺ leva ses deux mains et fit une invocation : des nuages pareils à des montagnes s'amoncelèrent alors, et il n'était pas encore descendu de la chaire que je vis la pluie ruisseler sur sa barbe. »¹

¹ Rapporté par Al-Boukhârî dans : Livre du vendredi / Chapitre de l'imploration de la pluie dans le sermon du vendredi (n°891).

Ce même bédouin, ou un autre individu, se leva le vendredi suivant et dit : « Ô Envoyé d'Allah ! les maisons s'effondrent et les troupeaux sont noyés ! Invoque Allah en notre faveur ! » L'Envoyé d'Allah ﷺ leva alors ses deux mains et dit :

«اللَّهُمَّ حَوَالَيْنَا وَلَا عَلَيْنَا».

" Ô Allah ! [Fais tomber la pluie] aux alentours, mais pas sur nous !" Il n'indiquait pas une direction sans que l'eau ne s'en écarte¹.

L'exaucement de ceux qui invoquent reste une affaire bien connue jusqu'à nos jours pour celui qui recherche sincèrement refuge auprès d'Allah, Exalté soit-Il, et remplit les conditions de l'exaucement.

Le second aspect : les signes des Prophètes qui sont appelés les miracles, dont les hommes sont les témoins directs ou dont ils entendent parler. Ces signes sont une preuve évidente de l'existence de Celui qui les a envoyés, et il s'agit d'Allah, Exalté soit-Il, parce que ce sont des choses hors de la portée humaine et qu'Allah

¹ Rapporté par Al-Boukhârî : Le livre du vendredi / Chapitre de la demande de pluie dans le sermon du vendredi (n°891) et Mouslim : Le livre de la prière de la demande de pluie / Chapitre de l'invocation dans la demande de pluie (n°897).

réalise afin de soutenir et secourir Ses Messagers.

Un exemple de cela : le miracle de Moïse (sur lui la paix) lorsqu'Allah, Exalté soit-Il, lui ordonna de frapper la mer de son bâton. Lorsqu'il s'exécuta, douze sentiers secs séparés les uns des autres par des parois d'eau hautes comme des montagnes apparurent alors. Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿فَأَوْحَيْنَا إِلَىٰ مُوسَىٰ أَنْ أَضْرِبْ بِعَصَاكَ الْبَحْرَ ۖ فَانفَلَقَ فَكَانَ كُلُّ فِرْقٍ كَالظُّوْدِ الْعَظِيمِ ﴿٦٣﴾﴾

{ Nous révélâmes à Moïse : « Frappe la mer de ton bâton ! » Elle se fendit alors, laissant apparaître [plusieurs chemins], chacun de leurs bords semblables au versant d'une immense montagne (63) } [Sourate Ach-Chou'arâ` (Les Poètes) – Coran : 26/63].

Un deuxième exemple : le miracle de Jésus (sur lui la paix) qui ressuscitait les morts et les faisait sortir de leurs tombes par la permission d'Allah ; et Il dit, Exalté soit-Il, rapportant ses propos :

{...وَأُحْيِ الْمَوْتَى بِإِذْنِ اللَّهِ...}

{...et je ressuscite les morts, par la permission d'Allah...} [Sourate Âli 'Imrân (La Famille de 'Imrân) – Coran : 3/49], et Il a dit :

{...وَإِذْ تُخْرِجُ الْمَوْتَى بِإِذْنِي...}

{...et lorsque tu ressuscitais les morts, par ma permission...} [Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) – Coran : 5/110].

Un troisième exemple : Le cas de Mouḥammad ﷺ, lorsque les Qouraychs lui demandèrent un miracle : il fit un signe vers la lune, elle se fendit en deux et les gens virent cela. C'est ce qu'évoque la parole d'Allah, Exalté soit-Il, qui dit :

{أَقْتَرَبَتِ السَّاعَةُ وَأَنْشَقَّ الْقَمَرُ ۗ وَإِنْ يَرَوْا آيَةً يُعْرَضُوا وَيَقُولُوا سِحْرٌ

مُسْتَمِرٌّ ۗ}

« L'Heure approche et la lune s'est fendue. Et s'ils voient un signe, ils se détournent et disent : "[Il ne s'agit là que d'] Une magie persistante !" » [Sourate Al-Qamar (La Lune) – Coran : 54/1-2]

Ainsi, ces miracles palpables qu'Allah a fait se

réaliser afin appuyer Ses Messagers et de les faire triompher prouvent de manière évidente de Son existence.

II) La deuxième chose qu'implique la foi en Allah : croire en Sa Seigneurie ; c'est à dire de reconnaître que Lui Seul est le Seigneur, et qu'Il n'a ni associé, ni assistant.

Le terme « Seigneur » désigne Celui à qui appartient la création, la royauté et le commandement. Il n'est donc de Créateur qu'Allah, il n'est de Maître que Lui, et il n'est de commandement que le Sien. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

{...أَلَا لَهُ الْخَلْقُ وَالْأَمْرُ...}

{ La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Béni soit Allah, Seigneur de l'Univers ! (54) } [Al-A'râf (Les Parties Hautes [de la Muraille]) - Coran : 7/54], et Il a dit :

{...ذَٰلِكُمُ اللَّهُ رَبُّكُمْ لَهُ الْمُلْكُ وَالَّذِينَ تَدْعُونَ مِنْ دُونِهِ مَا يَمْلِكُونَ

مِنْ قِطْمِيرٍ}

{ Tel est Allah, votre Seigneur ! A Lui

appartient la Royauté ! Tandis que ceux que vous invoquez d'autres que Lui ne possèdent même pas la pellicule d'un noyau de datte (13) } [Sourate Fâṭir (Le Créateur) – Coran : 35/13].

On ne connaît pas une seule créature ayant nié la Seigneurie d'Allah, Gloire et Pureté à Lui, à l'exception d'un arrogant n'étant lui même pas persuadé de ce qu'il dit, comme ce fut le cas avec Pharaon lorsqu'il déclara à son peuple :

﴿فَقَالَ أَنَا رَبُّكُمُ الْأَعْلَى ﴿١٣﴾﴾

{ Je suis votre seigneur le plus haut ! (24) } [Sourate An-Nâzi'ât (Les Anges qui arrachent les âmes) – Coran : 79/24], et Il a dit :

﴿...يَنبَأُيُهَا الْمَلَأُ مَا عَلِمْتُ لَكُم مِّنْ إِلَهِ غَيْرِي...﴾

{ Ô vous, notables ! Je ne vous connais pas d'autre dieu que moi ! (38) } [Sourate Al-Qaṣaṣ (Le Récit) – Coran : 28/38], toutefois, cela n'émane pas d'une conviction. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿وَجحدُوا بِهَا وَأَسْتَيْقَنَتْهَا أَنفُسُهُمْ ظُلْمًا وَعُلُوًّا...﴾

{ Ils les nièrent injustement et par orgueil, bien qu'en leur for intérieur, ils y croyaient avec certitude. (14) } [Sourate An-Naml (Les fourmis) – Coran : 27/14]. Et Moïse dit à Pharaon, comme Allah, Exalté soit-Il, l'a relaté à son sujet :

﴿...لَقَدْ عَلِمْتُمْ مَا أَنْزَلَ هَٰؤُلَاءِ إِلَّا رَبُّ السَّمٰوٰتِ وَالْأَرْضِ بِصَآئِرٍ وَآيٰتِي لَآظُنُّنَّكَ يٰفِرْعَوٰنُ مُثْبَوْرًا﴾

{ Tu sais très bien que personne n'a suscité ces miracles si ce n'est le Seigneur des cieux et de la terre, comme autant de preuves claires ; et je suis certes convaincu, Ô Pharaon, que tu es perdu ! (102) } [Sourate Al-Isrâ` (Le Voyage Nocturne) – Coran : 17/102]. C'est ainsi que les polythéistes reconnaissaient la Seigneurie d'Allah, Exalté soit-Il, tout en Lui donnant des associés dans la Divinité. Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿قُلْ لِمَنِ الْأَرْضُ وَمَنْ فِيهَا إِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١٤٤﴾ سَيَقُولُونَ لِلّٰهِ قُلْ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿١٤٥﴾ قُلْ مَنْ رَبُّ السَّمٰوٰتِ السَّبْعِ وَرَبُّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ ﴿١٤٦﴾ سَيَقُولُونَ لِلّٰهِ قُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٤٧﴾ قُلْ مَنْ بِيَدِهِ مَلَكُوتُ كُلِّ شَيْءٍ وَهُوَ يُجِيرُ وَلَا يُجَارُ عَلَيْهِ إِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١٤٨﴾ سَيَقُولُونَ لِلّٰهِ قُلْ فَأَنِي تُسْحَرُونَ ﴿١٤٩﴾﴾

{ Demande-leur : « A qui appartient la terre et ceux qui s'y trouvent ? [Dites-le] si vous savez ! »

(84) Ils diront : « A Allah ! » Dis : Ne vous souvenez-vous donc pas ? » (85) Dis : « Qui est le Seigneur des sept cieus ainsi que le Seigneur du Trône sublime ? » (86) Ils diront : [ils appartiennent] « A Allah ! » Dis : « Ne craignez-vous donc pas ? » (87) Demande-leur : « Qui détient dans Sa Main la Royauté absolue sur toute chose, qui protège et n'a pas besoin d'être protégé ? [Dites-le], si vous le savez ! » (88) Ils diront : « Allah ! » Dis : « Comment donc se fait-il que vous soyez ensorcelés [au point de ne pas croire en Lui] ? » (89) } [Sourate Al-Mou`minoûn (Les Croyants) – Coran : 23/84-89].

Et Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿وَلَيْنَ سَأَلْتَهُم مَّنْ خَلَقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ لَيَقُولُنَّ خَلَقَهُنَّ الْعَزِيزُ
الْعَلِيمُ ﴿٩﴾﴾

{ Et si tu leur demandes : « Qui a créé les cieus et la terre ? », ils répondront certainement : « Celui qui les a créés c'est Le Tout-Puissant, Celui qui sait tout ! » (9) } [Sourate Az-Zouhrouf (L'Ornement) – Coran : 43/9].

Et Il a dit, Gloire et Pureté à Lui :

﴿وَلَيْنِ سَأَلْتَهُمْ مَنْ خَلَقَهُمْ لَيَقُولَنَّ اللَّهُ فَأَنَّى يُؤْفَكُونَ ﴿٨٧﴾﴾

{ Et si tu leur demandes qui les a créés, ils répondront assurément : « C'est Allah ! » Comment donc peuvent-ils ensuite se détourner ? (87) } [Sourate Az-Zouhrouf (L'Ornement) – Coran : 43/87].

L'ordre d'Allah, Gloire et Pureté à Lui, englobe l'ordre Universel [décrété] et l'ordre religieux légal [prescrit]. Ainsi, de la même façon qu'Il organise tout dans l'Univers et y décide ce qu'Il veut selon ce qu'implique Sa sagesse, Il y est également le Souverain, légiférant aussi bien les adorations que les règles des transactions, et toujours selon ce qu'implique Sa sagesse. De là, quiconque reconnaît un législateur autre qu'Allah pour les actes d'adoration ou un juge autre que Lui dans les transactions, Lui a donné un associé et n'a - de ce fait - pas atteint la vraie foi.

III) La troisième chose qu'implique la foi en Allah, c'est croire en Sa divinité : c'est à dire qu'Il est l'Unique et véritable Dieu et qu'Il n'a pas d'associé. "Dieu" signifie : "Celui à Qui revient d'être pris comme divinité", c'est à dire : "Celui qui est adoré par amour et vénération."

Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿وَاللَّهُمَّ إِلَهٌُ وَحِدٌ لَّا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الرَّحْمَنُ الرَّحِيمُ ﴿١٦٣﴾﴾

{ Votre Dieu est un Dieu Unique. Il n'est de divinité digne d'adoration que Lui, le Très Miséricordieux, Celui qui fait Miséricorde (163) } [Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/163], Il a dit , Exalté soit-Il, :

﴿شَهِدَ اللَّهُ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ وَالْمَلَائِكَةُ وَأُولُو الْعِلْمِ قَائِمًا بِالْقِسْطِ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿١٨﴾﴾

{ Allah atteste, ainsi que les Anges et les gens de science, qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] que Lui, Celui qui maintient la justice. Il n'est de divinité [digne d'adoration] que Lui, le Puissant, le Sage ! (18) } [Sourate Âl 'Imrân (La Famille de 'Imrân) – Coran : 3/18]. Et quiconque prend comme divinité autre qu'Allah, qu'il adore avec Lui, [doit savoir que] sa divinité est fausse et vaine. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿ذَٰلِكَ بِأَنَّ اللَّهَ هُوَ الْحَقُّ وَأَنَّ مَا يَدْعُونَ مِن دُونِهِ هُوَ الْبَاطِلُ وَأَنَّ اللَّهَ هُوَ الْعَلِيُّ الْكَبِيرُ ﴿٢١﴾﴾

{ Il en est ainsi car Allah est l'Unique et véritable Dieu, tandis que ce qu'ils invoquent d'autre que Lui n'est que fausseté, et qu'Allah est le Très Haut, le Très Grand. (62) } [Sourate Al-Hajj (Le Pèlerinage) – Coran : 22/62]. Le fait de les nommer "divinités" ne leur en confère pas pour autant le statut et les droits. Allah, Exalté soit-Il, dit à propos des idoles Al-Lât, Al-'Ouzzâ et Manât :

﴿إِنَّ هِيَ إِلَّا أَسْمَاءٌ سَمَّيْتُمُوهَا أَنْتُمْ وَعَابَاؤُكُمْ مِمَّا أَنْزَلَ اللَّهُ بِهَا مِنْ سُلْطَانٍ...﴾

{ Ce ne sont que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres, et

au sujet desquels Allah n'a révélé aucune preuve (54) } [Sourate An-Najm (L'Étoile) – Coran : 53/23].

Et Il a dit, concernant Hoûd (que la paix soit sur lui), qu'il a dit à son peuple :

﴿...أَتَجِدِ لُوْنِي فِي أَسْمَاءِ سَمَّيْتُمُوهَا أَنْتُمْ وَعَابَاؤُكُمْ مِمَّا أَنْزَلَ اللَّهُ بِهَا مِنْ سُلْطَانٍ...﴾

{ ... Allez-vous vous disputer avec moi au sujet

de noms que vous et vos ancêtres avez donnés [à vos statues], sans qu'Allah ne révèle la moindre preuve [à leur sujet] ? ... " (71) } [Al-A'râf (Les Parties Hautes [de la Muraille]) - Coran : 7/ 71].

Et Il a dit, concernant Yoûssouf (que la paix soit sur lui), qu'il demanda à ses deux compagnons de prison :

﴿يَصَلِحِي السِّجْنَ عَارِبَابٌ مُتَفَرِّقُونَ خَيْرٌ أَمْ اللَّهُ الْوَّاحِدُ الْقَهَّارُ ﴿٣٩﴾ مَا تَعْبُدُونَ مِنْ دُونِهِ إِلَّا أَسْمَاءَ سَمَّيْتُمُوهَا أَنْتُمْ وَعَابَاؤُكُمْ مَا أَنْزَلَ اللَّهُ بِهَا مِنْ سُلْطَانٍ...﴾

{ Ô mes deux compagnons de prison ! [Adorer] une multitude de divinités est-ce meilleur que [de n'adorer] qu'Allah, le Dieu unique qui a soumis à Son pouvoir l'ensemble de la Création ? (39) Excepté Lui, vous n'adorez que des noms que vous avez vous-mêmes inventés, vous et vos ancêtres, et au sujet desquels Allah n'a révélé aucune preuve (40) }

[Sourate Yoûssouf – Coran : 12/39-40].

C'est pour cela que les Messagers –qu'Allah les couvre d'éloges et que la paix soit sur eux - disaient à leurs peuples :

{...أَعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُمْ مِنْ إِلَهٍ غَيْرُهُ...}

{...adorez Allah ! Vous n'avez d'autre divinité que Lui...(59) } [Al-A'râf (Les Parties Hautes [de la Muraille]) - Coran : 7/59] Mais les polythéistes refusèrent cela et prirent des divinités autres qu'Allah, , Exalté soit-Il,. Ils les adoraient en même temps qu'ils prétendaient adorer Allah, Gloire et pureté à Lui, ils leur demandaient secours et assistance.

Et Allah, Exalté soit-Il, a réfuté le fait que les polythéistes prennent d'autres divinités que Lui à travers deux arguments rationnels :

Le premier : c'est que ces prétendues divinités ne présentent aucune caractéristique divine. En effet, elles sont créées et ne créent pas ; elles ne procurent aucun avantage à leurs adorateurs et ne les protègent pas du mal ; elles ne sont maîtresses ni de la vie, ni de la mort, ne possèdent aucune part dans les cieux et ne participent pas à l'administration de la création.

Allah, Exalté soit-Il, a dit :

{وَاتَّخَذُوا مِنْ دُونِهِ ءَالِهَةً لَا يَخْلُقُونَ شَيْئًا وَهُمْ يُخْلَقُونَ وَلَا يَمْلِكُونَ

لأنفسِهِمْ ضَرًّا وَلَا نَفْعًا وَلَا يَمْلِكُونَ مَوْتًا وَلَا حَيَاةً وَلَا نُشُورًا ﴿٣﴾

{ Mais ils ont pris en dehors de Lui des divinités qui sont elles-mêmes créées et ne créent rien, qui ne détiennent ni la capacité de nuire ou d'être profitables à elles-mêmes, ni le pouvoir de donner la mort ou la vie, et ni celui de ressusciter (3) } [Sourate Al-Fourqâne (Le Critère) – Coran : 25/3].

Et Il a dit, , Exalté soit-Il, :

﴿قُلْ أَدْعُوا الَّذِينَ رَعِمْتُمْ مِّنْ دُونِ اللَّهِ لَا يَمْلِكُونَ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ فِي السَّمَوَاتِ وَلَا فِي الْأَرْضِ وَمَا لَهُمْ فِيهِنَّ مِنْ شَرِكٍ وَمَا لَهُ مِنْهُمْ مِّنْ ظَهِيرٍ ﴿٢٢﴾ وَلَا تَنْفَعُ الشَّفَعَةُ عِنْدَهُ إِلَّا لِمَنْ أَذِنَ لَهُ...﴾

{ Dis : « Invoquez ceux que vous prétendez être des divinités en dehors d'Allah ! Ils ne possèdent même pas le poids d'une fourmi dans les cieux, ni sur la Terre ; ils n'ont jamais été associés à la création de ces deux derniers et Allah n'a jamais eu besoin d'aucun d'entre eux pour Le soutenir (22) et l'intercession auprès de Lui ne profite qu'à celui à qui Il l'aura autorisé... » (23) } [Sourate Sabâ' – Coran : 34/22-23],

وقال تعالى: ﴿أَيُّشْرِكُونَ مَا لَا يَخْلُقُ شَيْئًا وَهُمْ يُخْلَقُونَ ﴿١٩١﴾ وَلَا يَسْتَطِيعُونَ لَهُمْ نَصْرًا وَلَا أَنْفُسُهُمْ يَنْصُرُونَ ﴿١٩٢﴾﴾

et Il a dit : { Est-ce qu'ils prennent pour associés ceux qui ne créent rien et qui eux-mêmes sont créés (191) et ne peuvent ni les secourir, ni se secourir eux-mêmes ? (192) } [Al-A'râf (Les Parties Hautes [de la Muraille]) - Coran : 7/191-192].

Si telle est la réalité de ces prétendues divinités, en faire des idoles fait partie des pires sottises et vanités.

Deuxième argument : ces polythéistes reconnaissaient qu'Allah Seul, Exalté soit-Il, est le Seigneur, le Créateur, Celui qui détient en Sa Main la royauté sur toute chose, Celui qui protège et n'a besoin d'être protégé. Or, ceci implique qu'ils Le reconnaissent comme étant le Seul digne d'adoration, de la même manière qu'ils L'avaient reconnu comme unique Seigneur. Comme Allah, Exalté soit-Il, l'a dit :

﴿يَا أَيُّهَا النَّاسُ أَعْبُدُوا الَّذِي خَلَقَكُمْ وَالَّذِينَ مِنْ قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿١﴾ الَّذِي جَعَلَ لَكُمْ الْأَرْضَ فِرَاشًا وَالسَّمَاءَ بِنَاءً وَأَنْزَلَ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً

فَأَخْرَجَ بِهِ مِنَ الثَّمَرَاتِ رِزْقًا لَكُمْ فَلَا تَجْعَلُوا لِلَّهِ أُنْدَادًا وَأَنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٢٢﴾

{ Ô hommes ! Adorez votre Seigneur Qui vous a créés, vous et ceux qui vous ont précédés, ainsi atteindrez vous la piété ! (21) Celui qui a fait pour vous de la Terre un lit, du ciel un toit, et fait descendre du ciel de l'eau par laquelle Il a fait surgir toutes sortes de fruits pour votre subsistance. N'attribuez donc pas d'égaux à Allah alors que vous savez ! (22) } [Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/21-22],

et Il a dit, , Exalté soit-Il, :

﴿وَلَيْنِ سَأَلْتَهُمْ مَنْ خَلَقَهُمْ لَيَقُولُنَّ اللَّهُ فَأَنَّى يُؤْفَكُونَ ﴿٨٧﴾﴾

{ Et si tu leur demandes qui les a créés, ils répondront assurément : « C'est Allah ! » Comment donc peuvent-ils ensuite se détourner ? (87) } [Sourate Az-Zouhrouf (L'Ornement) – Coran : 43/87].

Et il a dit, , Exalté soit-Il, :

﴿قُلْ مَنْ يَرْزُقُكُمْ مِنَ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ أَمَّنْ يَمْلِكُ السَّمْعَ وَالْأَبْصَرَ وَمَنْ يُخْرِجُ الْحَيَّ مِنَ الْمَيِّتِ وَيُخْرِجُ الْمَيِّتَ مِنَ الْحَيِّ وَمَنْ يُدَبِّرُ الْأَمْرَ فَسَيَقُولُونَ

اللَّهُ فَقُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ ﴿٣١﴾ فَذَلِكُمُ اللَّهُ رَبُّكُمْ الْحَقُّ فَمَاذَا بَعَدَ الْحَقِّ إِلَّا الضَّلَالُ
فَأَنِّي تُصْرَفُونَ ﴿٣٢﴾

{ Demande-leur : « Qui vous attribue votre subsistance du ciel et de la terre ? Qui détient et accorde l'ouïe et la vue ? Qui fait sortir le vivant du mort et le mort du vivant ? Et qui administre tout ? » Ils diront : « C'est Allah ! » Alors, dis : « Ne Le craignez vous donc pas ? » (31) Tel est Allah, votre vrai Seigneur. Qu'y a-t-il donc au delà de la vérité si ce n'est l'égarement ? Comment donc pouvez-vous vous détourner ? » (32) }
[Sourate Yoûnous (Jonas) – Coran : 10/31-32].

IV) Le quatrième élément que comprend la foi en Allah : la foi en Ses Noms et Attributs.

C'est-à-dire : affirmer ce qu'Allah a affirmé à Son sujet dans Son Livre, ou dans la Sounnah de Son Messager ﷺ, concernant Ses Noms et Attributs, de la manière qui Lui sied, Exalté soit-Il, sans en dénaturer les sens, sans les nier, sans interroger sur le « comment » des Attributs d'Allah et sans croire que Ses Attributs sont semblables à ceux des créatures. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿وَلِلَّهِ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَىٰ فَادْعُوهُ بِهَا وَذَرُوا الَّذِينَ يُلْحِدُونَ فِي أَسْمَائِهِ﴾

{ C'est à Allah qu'appartiennent les Noms les plus beaux, invoquez Le donc par ceux-ci ! Et laissez ceux qui profanent Ses Noms ; ils seront rétribués pour ce qu'ils faisaient (180) } [Al-A'râf (Les Parties Hautes [de la Muraille]) - Coran : 7/180] Et Il a dit , Exalté soit-Il , :

{...وَلَهُ الْمَثَلُ الْأَعْلَىٰ فِي السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ}

{ ...à Lui les Attributs les plus élevés dans les cieux et sur la terre ; et c'est Lui le Tout Puissant, le Sage. } [Sourate Ar-Roûm (Les Byzantins) – Coran : 30/27], et Il a dit , Exalté soit-Il , :

{...لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ}

{ Rien ni personne n'est semblable à Lui ; Il est Celui Qui entend tout et Qui voit tout. } [Sourate Ach-Choûrâ (La Consultation) – Coran : 42/11].

Deux groupes se sont égarés sur cette question :

Premier groupe : (al-mou'atilah), ceux qui ont nié les Noms d'Allah et Ses Attributs, totalement

ou en partie, prétendant que le fait de les reconnaître et de les attribuer à Allah entraîne l'assimilation, c'est-à-dire le fait de considérer Allâh semblable et même identique à Ses créatures. Cette prétention est fautive, et pour plusieurs raisons. Parmi elles :

1 - Cela entraîne des conclusions non recevables. Par exemple, le fait d'évoquer une contradiction dans la parole d'Allah, Exalté soit-Il. En effet, Allah S'est donné des Noms et des Attributs et a nié que qui ou quoi que ce soit puisse Lui ressembler. Et si la reconnaissance de ces Noms entraînait l'assimilation, cela signifierait qu'il y a contradiction dans la parole d'Allah, Exalté soit-Il, et que certaines de Ses paroles sont démenties par d'autres.

2 - Le fait que deux choses aient des noms identiques ou des attributs identiques ne veut pas dire qu'elles soient nécessairement égales. Vous voyez par exemple deux individus avoir en commun l'ouïe, la vue et la capacité de parler ; pourtant cela n'implique pas qu'ils soient égaux dans ces sens.

Pareil pour les animaux qui ont quatre membres et des yeux. Tout cela n'implique pas que leurs membres et leurs yeux soient

identiques les uns aux autres.

Si cette disparité apparaît parmi les créatures en ce qui concerne les noms et les attributs qu'ils ont en commun, la dissemblance entre le Créateur et la créature est encore plus évidente et plus importante.

Deuxième groupe : "al-mouchabbihah", (les anthropomorphistes), ceux qui reconnaissent les Noms et Attributs d'Allah tout en établissant une similitude entre Lui et Ses créatures. Ils prétendent que c'est là ce qui ressort des textes sacrés, puisqu'Allah, Exalté soit-Il, ne s'adresse aux hommes qu'à travers un langage qu'ils comprennent. Cette prétention est fautive, et pour plusieurs raisons. Parmi elles :

1 - Considérer Allah, Exalté soit-Il, à l'image de Ses créatures est une attitude que réfute la raison et la législation. Or, il n'est pas possible de tirer des textes du Coran et de la Sounnah une conclusion aussi irrecevable.

2 - Allah, Exalté soit-Il, S'est adressé à Ses serviteurs en utilisant un langage dont ils connaissent et comprennent les sens de base ; quant à la réalité et la véritable essence de ces sens à Son sujet, elles relèvent de ce dont Allah

Seul, Exalté soit-Il, a connaissance.

Lorsque, par exemple, Allah affirme qu'Il entend, on sait ce que signifie l'audition d'après l'acception courante du mot (c'est la perception des sons) ; cependant, on ne peut cerner la réalité de l'audition divine, sachant que le procédé varie même entre les créatures. La différence à ce sujet entre le Créateur et les créatures est donc encore plus manifeste et évidente.

Lorsque Allah, Exalté soit-Il, annonce qu'Il S'est établi sur Son Trône, là encore nous savons ce que signifie l'établissement selon l'acception courante. Toutefois, la réalité de l'établissement sur le Trône n'est pas connue, parce que la réalité de l'établissement n'est pas unique même parmi les créatures. Ainsi, s'asseoir sur une chaise stable n'est pas identique au fait de se placer sur le dos d'un chameau farouche. Et si la différence que l'on constate à ce niveau est palpable entre les créatures, elle le sera à plus forte raison entre le Créateur et Ses créatures

La foi en Allah, Exalté soit-Il, telle que nous l'avons décrite a de profonds impacts sur les croyants, parmi lesquels :

1 - La concrétisation de la proclamation de

l'Unicité d'Allah, Exalté soit-Il : de sorte que les croyants ne témoignent de crainte et d'espérance qu'envers Allah et n'adorent rien ni personne d'autre que Lui.

2 - La plénitude de l'amour voué à Allah, Exalté soit-Il, et de la considération qui Lui sont dues conformément à ce qu'impliquent Ses Noms les plus beaux et Ses Attributs les plus sublimes.

3 - La concrétisation de l'adoration d'Allah, en accomplissant ce qu'Il a ordonné et en s'éloignant de ce qu'Il a interdit.

La foi aux Anges

Les Anges sont un monde invisible, ils ont été créés, ce sont des adorateurs d'Allah, Exalté soit-Il, et ils n'ont aucune caractéristique de la seigneurie ou de la divinité. Allah, Exalté soit-Il, les a créés de lumière, il leur a accordé une obéissance totale à Son ordre, ainsi que la force de l'appliquer. Allah, Exalté soit-Il, dit :

{...وَمَنْ عِنْدَهُ لَا يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِهِ وَلَا يَسْتَحْسِرُونَ ﴿١٩﴾
يُسَبِّحُونَ اللَّيْلَ وَالنَّهَارَ لَا يَفْتُرُونَ ﴿٢٠﴾}

{ Ceux qui sont auprès de Lui [Les Anges] ne

se s'enflent pas d'orgueil quand il s'agit de L'adorer, ils ne s'en lassent pas, proclament Sa Grandeur et Sa Pureté nuit et jour sans jamais relâcher leurs efforts } [Sourate Al-Anbiyâ` (Les Prophètes) – Coran : 21/19-20].

Ils sont très nombreux et personne n'est en mesure de les dénombrer excepté Allah, Exalté soit-Il. Et il est confirmé dans les recueils authentiques d'Al-Boukhârî et Mouslim, du hadith de Anas (qu'Allah l'agrée) lorsqu'il relate l'Ascension nocturne, qu'on montra au Prophète ﷺ Al-Bayt Al-Ma'mûr (la Maison peuplée) dans le ciel : soixante-dix mille Anges y prient chaque jour, lorsqu'ils en sortent, ils n'y reviennent plus.

La foi aux Anges comporte quatre points :

1 - Croire en leur existence.

2 - Croire en ceux dont nous connaissons les noms tels que : Jibrîl (Gabriel) ainsi qu'en ceux dont nous ignorons les noms, nous croyons en eux de manière générale.

3 - Croire en ce qui nous a été enseigné de leurs caractéristiques, comme la description de Jibrîl (Gabriel). En effet, le Prophète ﷺ a informé l'avoir vu sous sa forme réelle, celle sur laquelle

Allah, Exalté soit-Il, l'a créé, et qu'il avait six cents ailes qui couvraient les horizons.

Il est possible qu'un Ange, sur ordre d'Allah, prenne la forme d'un homme, comme c'est arrivé à Jibrîl lorsque Allah, Exalté soit-Il, l'envoya à Marie et qu'il se présenta à elle sous la forme d'un homme parfait, et aussi lorsqu'il vint auprès du Prophète ﷺ alors qu'il était assis avec ses Compagnons. Il vint sous la forme d'un homme aux habits très blancs, aux cheveux très noirs, sur lequel les traces du voyage n'étaient pas visibles et que personne parmi les Compagnons ne connaissait. Il s'assit auprès du Prophète ﷺ, appuya ses genoux contre les siens, mit ses mains sur ses cuisses et interrogea le Prophète ﷺ au sujet de l'Islam, de la foi, de l'excellence, de l'Heure et de ses signes précurseurs. Le Prophète ﷺ répondit et Jibrîl s'en alla. Suite à quoi le Prophète ﷺ dit :

« هَذَا جِبْرِيلُ ؛ أَنَا كُمْ يُعَلِّمُكُمْ دِينَكُمْ. »

« C'est Jibrîl ; il vous est venu afin de vous enseigner votre religion »¹.

¹ Rapporté par Mouslim dans : Le Livre de la foi, chapitre : Explication de la foi, de l'Islam, de la bienfaisance et de l'obligation

De même, les Anges qu'Allah, Exalté soit-Il, envoya à Ibrâhîm (Abraham) et Loût (Lot) avaient l'apparence d'hommes.

4 - Croire en ce qui nous a été enseigné de leurs des actes qu'ils accomplissent sur ordre d'Allah, Exalté soit-Il ; comme le fait de proclamer Sa Gloire et Sa Pureté, et de L'adorer nuit et jour sans fatigue ni répit.

Et il se peut que certains d'entre eux aient des fonctions particulières.

Comme : Jibrîl, à qui est confiée la Révélation d'Allah, Exalté soit-Il, Il l'envoie avec cette révélation aux Prophètes et Messagers.

Comme : Mîkâ`îl (Michaël) qui est chargé de la pluie et des plantes.

Comme : Isrâfîl, qui est chargé de souffler dans la Trompe lors de la venue de l'Heure et lors de la résurrection des créatures.

Comme : L'Ange de la mort qui est chargé de recueillir les âmes au moment de la mort.

de croire au décret d'Allah, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté (n°8).

Comme : Mâlik qui est le gardien de l'Enfer.

Comme : les Anges chargés des fœtus dans les matrices. Au quatrième mois de grossesse, Allah, Exalté soit-Il, envoie au fœtus un Ange à qui Il ordonne d'écrire sa subsistance, le terme de sa vie, ses œuvres et s'il sera malheureux ou heureux.

Comme : les Anges chargés d'enregistrer et d'écrire les œuvres des enfants d'Adam. Chaque personne a deux Anges, l'un des deux est à sa droite et le second à sa gauche.

Comme : les Anges chargés d'interroger le mort lorsqu'il est placé dans la tombe ; deux Anges viennent le questionner au sujet de son Seigneur, de sa religion et de son Prophète.

La foi aux Anges apporte d'importants bienfaits aux croyants, parmi lesquels :

1 - La connaissance de la grandeur d'Allah, Exalté soit-Il, de Sa puissance et de Son pouvoir. En effet, car la grandeur d'une créature témoigne de la grandeur de son Créateur.

2 - Remercier Allah, Exalté soit-Il, pour l'attention qu'Il accorde aux enfants d'Adam ; car

Il a chargé certains de ces Anges de leur protection, de l'écriture de leurs œuvres et de bien d'autres choses dans leur intérêt.

3 - L'amour des Anges en raison de combien ils adorent Allah, Exalté soit-Il.

Des gens parmi ceux qui se sont écartés du droit chemin nient le fait que les Anges soient des corps et prétendent qu'ils sont des forces du bien potentielles chez les créatures. Il s'agit là d'une dénégation du Livre d'Allah, de la Sounnah de Son Prophète ﷺ et du consensus des musulmans.

Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿الْحَمْدُ لِلَّهِ فَاطِرِ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ جَاعِلِ الْمَلَائِكَةِ رُسُلًا أُولِي أَجْنِحَةٍ مَّثْنَى وَثُلَاثَ وَرُبْعٍ...﴾

{ Louange à Allah, Celui qui crée les cieux et la terre sans modèles préalables, qui a fait des Anges des Messagers dotés de deux, trois, ou quatre ailes... } [Sourate Fâṭir (Le Créateur) – Coran : 35/1].

Et Il a dit , Exalté soit-Il, :

﴿وَلَوْ تَرَىٰ إِذِ يَتَوَفَّى الَّذِينَ كَفَرُوا الْمَلَائِكَةُ يَضْرِبُونَ وُجُوهَهُمْ
وَأَدْبُرَهُمْ...﴾

{ Si seulement tu voyais lorsque les Anges arrachent les âmes des mécréants ! Ils frappent leurs visages et leurs dos... } [Sourate Al-Anfâl (Les Prises de Guerre) – Coran : 8/50],

et Il a dit, , Exalté soit-Il, :

﴿...وَلَوْ تَرَىٰ إِذِ الظَّالِمُونَ فِي غَمَرَاتِ الْمَوْتِ وَالْمَلَائِكَةُ بَاسِطُوا أَيْدِيهِمْ
أَخْرَجُوا أَنفُسَكُمْ...﴾

{ Si seulement tu voyais les injustes dans les affres de la mort, lorsque les Anges leur tendent les mains (disant) : « Laissez sortir vos âmes !... } [Sourate Al-An'âm (Les Bestiaux) – Coran : 6/93].

Et Il a dit, , Exalté soit-Il, :

﴿...حَتَّىٰ إِذَا فُزِّعَ عَن قُلُوبِهِمْ قَالُوا مَاذَا قَالَ رَبُّكُمْ قَالُوا الْحَقُّ وَهُوَ الْعَلِيُّ
الْكَبِيرُ﴾

{ Et lorsque la frayeur se sera éloignée de leurs cœurs, ils demanderont alors : « Qu'a dit

voire Seigneur ? - Ils répondront : La Vérité ! C'est Lui le Très Haut, le Grand ! » } [Sourate Sabâ' – Coran : 34/23].

Et Il a dit, Exalté soit-Il, concernant les gens du Paradis :

﴿...وَأَلْمَلَتِكُمْ يَدْخُلُونَ عَلَيْهِمْ مِنْ كُلِّ بَابٍ سَلَامٌ ﴿٢٤﴾ عَلَيْكُمْ بِمَا صَبَرْتُمْ فَنِعْمَ عُقْبَى الدَّارِ ﴿٢٥﴾﴾

{ ...où les Anges s'introduiront auprès d'eux par toutes les portes : « Paix sur vous pour ce que vous avez enduré ! » Quelle belle demeure finale ! } [Sourate Ar-Ra'd (Le Tonnerre) – Coran : 13/23-24].

Et on trouve, dans le Saḥîḥ d'Al-Boukhârî, d'après Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée) que le Prophète ﷺ a dit :

« إِذَا أَحَبَّ اللَّهُ الْعَبْدَ نَادَى جِبْرِيلَ: إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ فُلَانًا فَأَحِبَّهُ، فَيَحِبُّهُ جِبْرِيلُ، فَيُنَادِي جِبْرِيلُ فِي أَهْلِ السَّمَاءِ: إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ فُلَانًا فَأَحِبُّوهُ، فَيَحِبُّهُ أَهْلُ السَّمَاءِ، ثُمَّ يُوضَعُ لَهُ الْقَبُولُ فِي الْأَرْضِ. »

{ Lorsqu'Allah, Exalté soit-Il, aime quelqu'un, Il appelle Jibrîl et lui dit : « Certes, Allah, Exalté soit-

Il, aime untel ! Aime-le donc ! » Alors, Jibrîl l'aime puis annonce aux habitants du ciel : « Allah aime untel ! Aimez-le donc ! » Alors, les habitants du ciel l'aiment, et il est accepté avec enthousiasme sur Terre ! }¹.

Et on y trouve également, d'après Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée), que le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« إِذَا كَانَ يَوْمُ الْجُمُعَةِ كَانَ عَلَى كُلِّ بَابٍ مِنْ أَبْوَابِ الْمَسْجِدِ الْمَلَائِكَةُ يَكْتُبُونَ الْأَوَّلَ فَلِأَوَّلٍ، فَإِذَا جَلَسَ الْإِمَامُ طَوَّرُوا الصُّحُفَ وَجَاءُوا يَسْتَمِعُونَ الذِّكْرَ. »

« Lorsque vient le jour du vendredi, les Anges se tiennent à chacune des portes de la mosquée et inscrivent les fidèles dans l'ordre où ils y arrivent. Puis, lorsque l'imam s'assied, ils ferment leurs registres, et viennent écouter le rappel. »²

Ces textes sont clairs sur le fait que les Anges

¹ Rapporté par Al-Boukhârî : Livre du Commencement de la Création, chapitre : Mention des Anges (n°3037), et Mouslim : Livre de la bienfaisance, des liens de parenté et des bonnes manières, chapitre : Lorsque Allah aime un serviteur, Il le fait aimer à Ses serviteurs (n°2637).

² Rapporté par Al-Boukhârî dans : Livre du Vendredi / Chapitre : De l'écoute du sermon (n°887) ; et Mouslim dans : Livre du Vendredi / Chapitre : Du mérite d'aller tôt le jour du Vendredi (n°850).

sont des corps et non pas des forces abstraites, comme l'ont prétendu ceux qui se sont écartés de la voie droite. Les musulmans sont unanimement d'accord sur ce qui ressort de ces textes.

La foi aux Livres

Al-Koutoub (en langue arabe) est le pluriel de Kitâb voulant dire Maktoûb (écrit).

Ici, il s'agit des Livres qu'Allah, le Très-Haut, a révélés à Ses Messagers comme miséricorde et bonne direction pour les créatures, afin que, par leur biais, elles parviennent à leur bonheur dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà.

La foi aux Livres sacrés comporte quatre points:

1 - Croire que ces Livres sont effectivement une révélation de la part d'Allah, Exalté soit-Il.

2 - Croire en ceux dont nous connaissons le nom, notamment : le Coran, qui fut révélé à Mouḥammad ﷺ et la Thorah qui fut révélée à Moïse ﷺ, l'Évangile qui fut révélé à Jésus ﷺ, et les Psaumes que reçut David ﷺ. Quant à ceux de ces Livres dont nous ne connaissons pas les noms, nous avons foi en leur existence de manière

générale.

3 - Croire aux informations authentiques qu'ils contiennent ; comme l'intégralité de ce dont nous a informés le Coran, et ce dont nous ont informé les livres précédents, tant que leur contenu n'a pas été falsifié.

4 - Œuvrer d'après ce qui n'a pas été abrogé de leurs lois, s'en montrer satisfait et s'y soumettre que nous ayons compris leur sagesse ou pas. Et tous les Livres précédant le Noble Coran ont été abrogés par celui-ci. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿وَأَنْزَلْنَا إِلَيْكَ الْكِتَابَ بِالْحَقِّ مُصَدِّقًا لِمَا بَيْنَ يَدَيْهِ مِنَ الْكِتَابِ وَمُهَيِّمًا عَلَيْهِ...﴾

{ Nous t'avons révélé le Livre [Le Coran] en toute vérité, afin de confirmer les livres révélés avant lui et de prévaloir sur eux } [Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) – Coran : 5/48]. C'est-à-dire : Faisant autorité sur lui.

Ainsi, il n'est pas permis d'œuvrer avec une loi provenant des Livres antérieurs, à l'exception de celles qui sont authentiques et confirmées par le Coran.

La foi aux Livres sacrés donne des fruits remarquables, notamment :

1 - La connaissance de l'affectueuse bienveillance dont Allah, Exalté soit-Il, témoigne à Ses serviteurs ; Il a en effet révélé, pour chaque peuple, un Livre par lequel Il les guide.

2 - La connaissance de la sagesse dont fait preuve Allah, Exalté soit-Il, dans Sa législation ; Il a prescrit à chaque peuple ce qui convenait à sa situation. Comme Allah, Exalté soit-Il, a dit :

{...لِكُلِّ جَعَلْنَا مِنْكُمْ شِرْعَةً وَمِنْهَا جَا...}

{ À chacun Nous avons assigné une législation et une voie à suivre... } [Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) – Coran : 5/48].

3 - Le fait de remercier pour les bienfaits d'Allah qui se trouvent en cela.

La foi aux Messagers

"Ar-Roussoul" (les Messagers) est le pluriel de: Rassoûl (Messenger), qui signifie : "Moursal", c'est-à-dire : envoyé pour transmettre quelque chose.

Ici, il s'agit de l'être humain à qui Allah a révélé une législation et à qui il a ordonné de la transmettre.

Le premier des Messagers fut Noé (que la paix soit sur lui) et le dernier d'entre eux est Mouhammad ﷺ.

Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿ إِنَّا أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ كَمَا أَوْحَيْنَا إِلَى نُوحٍ وَالنَّبِيِّينَ مِنْ بَعْدِهِ... ﴾

{ Nous t'avons certes fait une Révélation [ô Mouhammad !] comme nous en avons fait à Noé et aux Prophètes après lui...} [Sourate An-Nissâ` (Les Femmes) – Coran : 4/163].

Dans Şahîḥ Al-Boukhârî, il est relaté d'Anas ibn Malik (qu'Allah l'agrée) que le Prophète ﷺ a dit, dans le hadith de l'intercession :

« ذَكَرَ أَنَّ النَّاسَ يَأْتُونَ إِلَى آدَمَ؛ لِيَسْتَفْعَلَ لَهُمْ، فَيَعْتَذِرُ إِلَيْهِمْ وَيَقُولُ: ائْتُوا نُوحًا أَوَّلَ رَسُولٍ بَعَثَهُ اللَّهُ» وذكر تمام الحديث.

« Les gens se rendront auprès d'Adam pour qu'il intercède pour eux, mais il s'excusera et leur demandera d'aller trouver Noé, le premier

Messenger qu'Allah ait envoyé... » Puis il a mentionné la totalité du hadith¹.

Allah, Exalté soit-Il, a dit au sujet de Mouhammad ﷺ :

﴿مَا كَانَ مُحَمَّدٌ أَبَا أَحَدٍ مِّن رِّجَالِكُمْ وَلَكِن رَّسُولَ اللَّهِ وَخَاتَمَ النَّبِيِّينَ...﴾

{ Mouhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais il est le Messenger d'Allah et le sceau des Prophètes...} [Sourate Al-Ahẓâb (Les Coalisés) – Coran : 33/40].

Chaque communauté a eu un Messenger qu'Allah, Exalté soit-Il, a envoyé avec une législation spécifique à son peuple, ou un Prophète à qui on a révélé la législation de celui qui l'a précédé afin qu'il la restaure. Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولًا أَنِ اعْبُدُوا اللَّهَ وَاجْتَنِبُوا الطَّاغُوتَ...﴾

{ Nous avons certes envoyé à chaque communauté un Messenger disant : « Adorez Allah et écarterez vous de tout ce qui est adoré en dehors

¹ Rapporté par Al-Boukhârî, Le livre du monothéisme / Chapitre : La parole d'Allah, Exalté soit-Il : « Ce que j'ai créé de mes deux mains » (n°7410) ; et Mouslim, Le livre de la foi / Chapitre : Le moindre en rang parmi les habitants du Paradis (n°193).

de Lui !... » [Sourate An-Nahl (Les Abeilles) – Coran : 16/36].

Et Il a dit, Exalté soit-Il :

﴿...وَإِنْ مِنْ أُمَّةٍ إِلَّا حَلَّا فِيهَا نَذِيرٌ﴾

{...et Il n'est pas de communauté qui n'ait déjà eu un avertisseur. } [Sourate Fâṭir (Le Créateur) – Coran : 35/24],

et Il a dit, Exalté soit-Il :

﴿إِنَّا أَنْزَلْنَا التَّوْرَةَ فِيهَا هُدًى وَنُورٌ يَحْكُمُ بِهَا النَّبِيُّونَ الَّذِينَ أَسْلَمُوا لِلَّذِينَ هَادُوا...﴾

{ Nous avons certes révélé la Torah dans laquelle il y a guide et lumière. C'est sur sa base que les Prophètes qui se sont soumis à Allah, ainsi que les savants dévots et les rabbins jugeaient les affaires des Juifs...} [Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) – Coran : 5/44].

Les Messagers sont des êtres humains créés ; ils n'ont aucune des caractéristiques de la seigneurie ou de la divinité. Allah, Exalté soit-Il, dit au sujet de Son Prophète Mouḥammad ﷺ, qui

est le maître des Messagers et le plus éminent d'entre eux auprès d'Allah :

﴿قُلْ لَا أَمْلِكُ لِنَفْسِي نَفْعًا وَلَا ضَرًّا إِلَّا مَا شَاءَ اللَّهُ وَلَوْ كُنْتَ أَعْلَمُ
الْغَيْبِ لَاسْتَكْتَرْتُ مِنَ الْخَيْرِ وَمَا مَسَّنِيَ السُّوءُ إِنْ أَنَا إِلَّا نَذِيرٌ وَبَشِيرٌ لِّقَوْمٍ
يُؤْمِنُونَ ﴿١٨٨﴾﴾

{ Dis : « Je ne détiens pour moi-même ni profit, ni dommage, à l'exception de ce qu'Allah veut ; et si j'avais connaissance de l'invisible, j'aurais eu des biens en abondance et aucun mal ne m'aurait touché. Je ne suis rien d'autre qu'un avertisseur et un annonciateur de bonnes nouvelles pour les croyants (188) » } [Al-A'râf (Les Parties Hautes [de la Muraille]) - Coran : 7/188]. .

Et il a dit, , Exalté soit-II, :

﴿قُلْ إِنِّي لَا أَمْلِكُ لَكُمْ ضَرًّا وَلَا رَشَدًا ﴿٢١﴾ قُلْ إِنِّي لَنْ يُجِيرَنِي مِنَ اللَّهِ أَحَدٌ
وَلَنْ أَجِدَ مِنْ دُونِهِ مُلْتَحَدًا ﴿٢٢﴾﴾

{ Dis : « Je ne possède aucun moyen de vous nuire ou de vous guider sur le droit chemin » (21)
Dis : « Nul n'est en mesure de me protéger contre Allah, et je ne trouverai pas, excepté auprès de Lui, de refuge. » (22) } [Sourate Al-Jinn (Les

Djinns) – Coran : 72/21-22].

Ils subissent les vicissitudes de la vie terrestre comme les autres êtres humains : la maladie, la mort, le besoin de nourriture, de boisson et d'autres choses encore. Allah, Exalté soit-Il, dit, rapportant les propos d'Ibrâhîm (Abraham) décrivant son Seigneur :

﴿وَالَّذِي هُوَ يُطْعِمُنِي وَيَسْقِينِي ﴿٧٩﴾ وَإِذَا مَرِضْتُ فَهُوَ يَشْفِينِي ﴿٨٠﴾ وَالَّذِي يُمَيِّتُنِي ثُمَّ يُحْيِينِي ﴿٨١﴾﴾

{ Celui qui apaise ma faim et étanche ma soif (79) qui, lorsque je suis malade, me guérit (80) Celui qui me fait mourir, puis me redonne la vie (81) } [Sourate Ach-Chou'arâ` (Les Poètes) – Coran : 26/79-81].

Et le Prophète ﷺ a dit :

« إِنَّمَا أَنَا بَشَرٌ مِثْلُكُمْ، أَنْسَى كَمَا تَنْسَوْنَ، فَإِذَا نَسِيتُ فَذَكِّرُونِي. »

« Je ne suis qu'un être humain comme vous ; j'oublie comme vous oubliez ; lorsque j'oublie, rappelez-moi. »¹.

¹ Rapporté par Al-Boukhârî dans : Les chapitres de la Qiblah / Chapitre : Se diriger vers la Qiblah où que l'on soit (n°392) et

Et Allah, Exalté soit-Il, a certes décrit les Prophètes comme étant Ses serviteurs aux plus hauts rangs, et dans un contexte où il faisait leurs éloges. Il a dit concernant Noé (que la paix soit sur lui) :

{...إِنَّهُ كَانَ عَبْدًا شَكُورًا}

{...il était certes un serviteur très reconnaissant } [Sourate Al-Isrâ` (Le Voyage Nocturne) – Coran : 17/3], et il a dit au sujet de Mouhammad ﷺ :

{تَبَارَكَ الَّذِي نَزَّلَ الْفُرْقَانَ عَلَى عَبْدِهِ لِيَكُونَ لِلْعَالَمِينَ نَذِيرًا ﴿١﴾}

{ Béni soit Celui Qui a révélé graduellement à Son serviteur le Critère [Le Coran], afin qu'il soit un avertisseur pour l'Univers. } [Sourate Al-Fourqâne (Le Critère) – Coran : 25/1].

Il a également dit au sujet d'Abraham, de Isaac, et de Jacob (que la paix soit sur eux) :

{وَأَذْكُرْ عَبْدَنَا إِبْرَاهِيمَ وَإِسْحَاقَ وَيَعْقُوبَ أُولَى الْأَيْدِي وَالْأَبْصَارِ ﴿١٥﴾ إِنَّا

Moulim dans : Le livre des mosquées et des endroits de la prière / Chapitre : L'oubli dans la prière et la prosternation pour cela (n°572).

أَخْلَصْنَهُمْ بِخَالِصَةِ ذِكْرِي الدَّارِ ﴿٥٦﴾ وَإِنَّهُمْ عِنْدَنَا لَمِنَ الْمُصْطَفَيْنِ
الْأَخْيَارِ ﴿٥٧﴾

{ Et mentionne Nos serviteurs Abraham, Isaac et Jacob, adorateurs fervents du Seigneur et si clairvoyants. Nous les avons distingués par un rappel particulier de l'au-delà. Et ils sont, auprès de Nous, parmi les élus et les meilleurs. } [Sourate Şâd – Coran : 38/45-47].

Et Allah a dit au sujet de Jésus fils de Marie (que la paix soit sur lui) :

﴿إِنَّ هُوَ إِلَّا عَبْدٌ أَنْعَمْنَا عَلَيْهِ وَجَعَلْنَاهُ مَثَلًا لِّبَنِي إِسْرَائِيلَ ﴿٥٩﴾﴾

{ Il n'est qu'un serviteur que nous avons comblé de bienfaits et dont nous avons fait un exemple pour les enfants d'Israël (59) } [Sourate Az-Zouhrouf (L'Ornement) – Coran : 43/59].

La croyance aux Messagers comporte quatre points :

1 - Croire que leur message est une vérité provenant d'Allah, Exalté soit-Il ; ainsi, quiconque mécroit au message de l'un d'entre eux aura mécréu à l'ensemble des messages, comme Allah,

Exalté soit-Il, a dit :

﴿كَذَّبَتْ قَوْمُ نُوحٍ الْمُرْسَلِينَ ﴿١٠٥﴾﴾

{ Le peuple de Noé traita les Messagers de menteurs (105) } [Sourate Ach-Chou'arâ` (Les Poètes) – Coran : 26/105], Allah les a donc considérés comme ayant traité tous les Messagers de menteurs, bien qu'à cette époque aucun autre Prophète n'était présent lorsqu'ils le traitèrent de menteur, de là, les chrétiens qui ont traité Mouhammad ﷺ de menteur et ne l'ont pas suivi traitent aussi le Messie fils de Marie de menteur et ne le suivent pas, d'autant plus qu'il leur a annoncé la bonne nouvelle de la venue de Mouhammad ﷺ. Or le fait de leur annoncer la bonne nouvelle de sa venue n'a d'autre sens que de leur faire savoir qu'il est un Messager dont Allah se servira pour les sauver de l'égarément et les guider dans le droit chemin.

2 - Croire en ceux d'entre eux dont nous connaissons les noms, par exemple : Mouhammad, Ibrâhîm (Abraham), Moûssâ (Moïse), 'îssâ (Jésus), Noûh (Noé) - que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur eux tous). Ces cinq Messagers sont les Messagers doués de résolution ; Allah, Exalté soit-Il, les a mentionnés

à deux endroits du Coran :

﴿وَإِذْ أَخَذْنَا مِنَ النَّبِيِّينَ مِيثَاقَهُمْ وَمِنكَ وَمِنْ نُوحٍ وَإِبْرَاهِيمَ وَمُوسَىٰ وَعِيسَىٰ ابْنِ مَرْيَمَ ۗ وَأَخَذْنَا مِنْهُم مِّيثَاقًا غَلِيظًا ﴿٧﴾﴾

{ Lorsque Nous avons pris des Prophètes leur engagement, de même que de toi, de Noé, d'Abraham, de Moïse, et de Jésus fils de Marie ; et Nous avons pris d'eux un engagement solennel (7) } [Sourate Al-Aḥzâb (Les Coalisés) – Coran : 33/7], et Sa parole :

﴿شَرَعَ لَكُمْ مِنَ الدِّينِ مَا وَصَّىٰ بِهِ نُوحًا وَالَّذِي أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ وَمَا وَصَّيْنَا بِهِ إِبْرَاهِيمَ وَمُوسَىٰ وَعِيسَىٰ أَنْ أَقِيمُوا الدِّينَ وَلَا تَتَفَرَّقُوا فِيهِ كَبُرَ عَلَى الْمُشْرِكِينَ مَا تَدْعُوهُمْ إِلَيْهِ اللَّهُ يَجْتَبِي إِلَيْهِ مَنْ يَشَاءُ وَيَهْدِي إِلَيْهِ مَنْ يُنِيبُ ﴿١٣﴾﴾

{ Il vous a légiféré, en matière de religion, ce qu'Il a enjoint à Noé et ce que Nous t'avons révélé à toi, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus : « Observez les prescriptions de la religion et ne vous divisez pas à son sujet ! » Combien ce à quoi tu invites les polythéistes leur paraît énorme. Allah choisit et rapproche de Lui qui Il veut et guide vers Lui celui qui revient repentant. (13) } Sourate Ach-Choûrâ

(La Consultation) – Coran : 42/13].

Quant à ceux dont nous ignorons les noms, nous croyons en eux de façon globale. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلًا مِّن قَبْلِكَ مِنْهُمْ مَّن قَصَصْنَا عَلَيْكَ وَمِنْهُمْ مَّن لَّمْ نَقْضُصْ عَلَيْكَ...﴾

{ Nous avons certes envoyé des Messagers avant toi ; parmi eux, il en est dont Nous t'avons fait le récit et d'autres dont Nous ne t'avons pas fait mention... } [Sourate Ghâfir (Le Pardonneur) – Coran : 40/78].

3 - Croire aux informations authentiques qu'ils ont apportées.

4 - La mise en pratique de la législation de celui de ces Messagers qui nous a été envoyé et qui est le sceau des Prophètes, Mouhammad ﷺ, envoyé à toute l'humanité. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ حَتَّى يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ لَا يَجِدُوا فِي أَنفُسِهِمْ حَرَجًا مِّمَّا قَضَيْتَ وَيُسَلِّمُوا تَسْلِيمًا ﴿٦٥﴾﴾

{ Non ! Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants tant qu'ils ne t'auront pas pris comme juge de leurs désaccords et qu'ils n'éprouvent aucune gêne pour ce que tu auras décidé, et qu'ils s'y soumettent complètement (65) }
[Sourate An-Nissâ` (Les Femmes) – Coran : 4/65].

La croyance aux Messagers donne des fruits remarquables, notamment :

1 - La connaissance de la miséricorde d'Allah et de l'attention qu'Il porte à Ses serviteurs. En effet, Il leur a envoyé les Messagers afin qu'ils les guident vers Son chemin et leur montrent comment L'adorer. Or, la raison humaine ne peut pas accéder seule à cela.

2 - Le fait de remercier Allah, Exalté soit-Il, pour ce bienfait immense.

3 - L'amour des Messagers - que la prière d'Allah et la paix soient sur eux - le fait de les respecter et de faire leur éloge comme il se doit, car ils sont des Messagers d'Allah qui ont non seulement adoré Allah, Exalté soit-Il, mais qui ont aussi transmis Son message et prodigué des conseils à Ses serviteurs.

Les rebelles ont traité leurs Messagers de menteurs, prétendant qu'ils ne peuvent pas être de simples êtres humains. Allah a mentionné cette allégation et l'a réfutée :

{ وَمَا مَنَعَ النَّاسَ أَنْ يُؤْمِنُوا إِذْ جَاءَهُمُ الْهُدَىٰ إِلَّا أَنْ قَالُوا أَبَعَثَ اللَّهُ بَشَرًا رَسُولًا ﴿٩٤﴾ قُلْ لَوْ كَانَ فِي الْأَرْضِ مَلَائِكَةٌ يَمْسُونَ مُطْمَئِنِّينَ لَنَزَّلْنَا عَلَيْهِم مِّنَ السَّمَاءِ مَلَكًا رَسُولًا ﴿٩٥﴾ }

{ Et rien n'empêcha les gens de croire, lorsque la Guidée leur est venue, si ce n'est qu'ils disaient: « Allah n'envoie-t-Il donc qu'un homme comme Messager ? » Dis : « Si la terre était peuplée d'Ange qui y marchent apaisés et en toute sécurité, Nous leur aurions certes envoyé du ciel un Ange comme Messager ! » (95) } [Sourate Al-Isrâ` (Le Voyage Nocturne) – Coran : 17/94-95].

Allah, Exalté soit-Il, a donc réfuté cette allégation en indiquant qu'il est indispensable que le Messager soit un être humain parce qu'il est envoyé aux habitants de la terre et que ces derniers sont des êtres humains. Si les habitants de la terre étaient des Anges, Allah aurait fait descendre sur eux du ciel un Ange Messager, afin qu'il soit comme eux. De même, Allah, Exalté soit-Il, rapporte que ceux qui ont traité les Messagers

de menteurs ont dit :

﴿...إِنْ أَنْتُمْ إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُنَا تُرِيدُونَ أَنْ تَصُدُّونَا عَمَّا كَانَ يَعْبُدُ آبَاؤُنَا فَأْتُونَا بِسُلْطَانٍ مُبِينٍ قَالَتْ لَهُمْ رُسُلُهُمْ إِنْ مَحْنُ إِلَّا بَشَرٌ مِثْلُكُمْ وَلَكِنَّ اللَّهَ يَمُنُّ عَلَىٰ مَنْ يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ ۗ وَمَا كَانَ لَنَا أَنْ نَأْتِيَكُمْ بِسُلْطَانٍ إِلَّا بِإِذْنِ اللَّهِ...﴾

{ « Vous n'êtes que des hommes comme nous ! Vous voulez nous empêcher d'adorer ce que nos ancêtres adoraient. Apportez-nous donc une preuve évidente ! » Leurs Messagers leur dirent : « Certes, nous ne sommes que des hommes comme vous. Mais Allah favorise qui Il veut parmi Ses serviteurs. Nous ne pouvons vous apporter de preuve qu'avec la permission d'Allah ! » }

[Sourate Ibrâhîm (Abraham) – Coran : 14/10-11].

La foi au Jour Dernier

Le Jour Dernier est le Jour de la Résurrection au cours duquel les gens seront ressuscités pour le Jugement et la Rétribution.

Ce Jour a été appelé ainsi parce qu'il n'y aura plus de jour après lui, lorsque les gens du Paradis s'établiront dans leurs demeures et les gens de l'Enfer dans les leurs.

La croyance au Jour Dernier comporte trois points :

1 - La croyance en la Résurrection : C'est la résurrection des morts, lorsqu'on soufflera dans la Trompe pour une deuxième fois. Les gens se tiendront alors debout devant le Seigneur de l'Univers, pieds nus, corps nus et incirconcis. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿... كَمَا بَدَأْنَا أَوَّلَ خَلْقٍ نُعِيدُهُ وَعَدَّا عَلَيْهَا إِنَّا كُنَّا فَاعِلِينَ﴾

{ ... De même que Nous avons procédé à la première Création, Nous la recommencerons. Voici une promesse que Nous nous sommes fait un devoir d'honorer et que Nous ne manquerons pas d'accomplir } [Sourate Al-Anbiyâ` (Les Prophètes) – Coran : 21/104].

La Résurrection est une vérité établie ; soutenue par le Coran, la Sounnah et le consensus des Musulmans.

Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿ثُمَّ إِنَّكُمْ بَعْدَ ذَلِكَ لَمَيِّتُونَ ﴿١٥﴾ ثُمَّ إِنَّكُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ تُبْعَثُونَ ﴿١٦﴾﴾

{ Ensuite, vous allez certes mourir ; puis, vous

allez certes, au Jour de la Résurrection, être ressuscités ! } [Sourate Al-Mou`minoûn (Les Croyants) – Coran : 23/15-16].

Et le Prophète ﷺ a dit :

«يُحْشَرُ النَّاسُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ حُفَاةً عُرَاءَ غُرُلًا».

« Au Jour de la Résurrection, les gens seront rassemblés pieds nus, nus et incirconcis. »¹. Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim.

Les Musulmans sont unanimes pour confirmer que ce jour arrivera. C'est la suite logique de la sagesse car elle veut qu'Allah, Exalté soit-Il, fixe à Ses créatures un retour lors duquel Il les récompensera pour ce qu'Il leur a prescrit par l'intermédiaire de Ses Messagers. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿أَفَحَسِبْتُمْ أَنَّمَا خَلَقْنَاكُمْ عَبَثًا وَأَنَّكُمْ إِلَيْنَا لَا تُرْجَعُونَ ﴿١١٥﴾﴾

{ Pensez-vous que Nous vous avons créés en vain et que vous ne seriez jamais ramenés à Nous ? (115) } [Sourate Al-Mou`minoûn (Les

¹ Rapporté par Mouslim, Livre du Paradis, description de ses délices et de ses habitants / Chapitre de la disparition du monde d'ici-bas et de l'exposé du rassemblement au Jour de la Résurrection (n°2859).

Croyants) – Coran : 23/115], et Il a dit à Son Prophète ﷺ :

﴿إِنَّ الَّذِي فَرَضَ عَلَيْكَ الْقُرْآنَ لَرَادُّكَ إِلَىٰ مَعَادٍ...﴾

{ Celui qui t'a prescrit le Coran te ramènera certes au point de retour (à la Mecque) ... }
[Sourate Al-Qaşaş (Le Récit) – Coran : 28/85].

2 - La croyance au jugement et à la rétribution:
L'individu sera jugé selon ses œuvres et sera rétribué pour cela. Cette croyance est prouvée par le Coran, la Sounnah et le consensus des musulmans.

Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿إِنَّ إِلَيْنَا إِيَابَهُمْ ﴿٢٥﴾ ثُمَّ إِنَّ عَلَيْنَا حِسَابَهُمْ ﴿٢٦﴾﴾

{ Assurément, c'est vers Nous que se fera leur retour (25) Ensuite, assurément, ce sera à Nous de leur demander des comptes (26) } [Sourate Al-Ghâchiyah (L'Enveloppante) – Coran : 88/25-26] et Il a dit, Exalté soit-Il :

﴿مَنْ جَاءَ بِالْحَسَنَةِ فَلَهُ عَشْرُ أَمْثَالِهَا وَمَنْ جَاءَ بِالسَّيِّئَةِ فَلَا يُجْزَىٰ إِلَّا
مِثْلَهَا وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿١٦﴾﴾

{ Quiconque viendra avec le bien aura dix fois autant, et quiconque viendra avec le mal ne sera rétribué que par son équivalent. Et il ne leur sera fait aucune injustice (160) } [Sourate Al-An'âm (Les Bestiaux) – Coran : 6/160] et Il a dit, Exalté soit-Il :

﴿وَنَضَعُ الْمَوَازِينَ الْقِسْطَ لِيَوْمِ الْقِيَامَةِ فَلَا تُظْلَمُ نَفْسٌ شَيْئًا وَإِنْ كَانَ مِثْقَالَ حَبَّةٍ مِنْ خَرْدَلٍ أَتَيْنَا بِهَا وَكَفَى بِنَا حَاسِبِينَ ﴿١٧﴾﴾

{ Au Jour de la Résurrection, Nous placerons les balances exactes. Nulle âme ne sera lésée et tout sera pris en compte, fût-ce du poids d'un grain de moutarde. Et nous suffisons largement pour dresser les comptes (47) } [Sourate Al-Anbiyâ` (Les Prophètes) – Coran : 21/47].

D'après Ibn 'Oumar (qu'Allah l'agrée, lui et son père), le Prophète ﷺ a dit :

«إِنَّ اللَّهَ يُدْنِي الْمُؤْمِنَ، فَيَضَعُ عَلَيْهِ كَفَّهُ - أَي سِتْرَهُ - وَيَسْتُرُهُ: فَيَقُولُ: أَتَعْرِفُ ذَنْبَ كَذَا؟ أَتَعْرِفُ ذَنْبَ كَذَا؟ فَيَقُولُ: نَعَمْ أَي رَبِّ، حَتَّى إِذَا قَرَّرَهُ بِذُنُوبِهِ، وَرَأَى فِي نَفْسِهِ أَنَّهُ هَلَكَ قَالَ: سَتَرْتُهَا عَلَيْكَ فِي الدُّنْيَا وَأَنَا أَغْفِرُهَا لَكَ الْيَوْمَ، فَيُعْطَى كِتَابَ حَسَنَاتِهِ، وَأَمَّا الْكُفَّارُ وَالْمُنَافِقُونَ فَيُنَادَى بِهِمْ عَلَى رُؤُوسِ

الْخَلَائِقِ: هَؤُلَاءِ الَّذِينَ كَذَبُوا عَلَى رَبِّهِمْ، أَلَا لَعْنَةُ اللَّهِ عَلَى الظَّالِمِينَ».

« Allah fera approcher de Lui le Croyant, puis Il posera sur lui Son voile — c'est-à-dire qu'il le couvrera — et le dissimulera. Il dira : « Reconnais-tu tel péché ? Reconnais-tu tel péché ? — Il répondra alors : Oui, ô Seigneur ! » Et quand le Croyant aura reconnu toutes ses fautes et qu'il s'imaginera qu'il est perdu, Allah dira : « Je te les ai dissimulées dans le bas monde et aujourd'hui Je te les pardonne ! » On lui donnera alors le registre de ses bonnes actions. Quant aux mécréants et aux hypocrites, on les appellera devant toutes les créatures : « Voilà ceux qui ont menti au sujet de leur Seigneur, que la malédiction d'Allah frappe les injustes ! » »¹. Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim.

Et il a authentiquement été rapporté du Prophète ﷺ :

«أَنَّ مَنْ هَمَّ بِحَسَنَةٍ فَعَمَلَهَا؛ كَتَبَهَا اللَّهُ عِنْدَهُ عَشْرَ حَسَنَاتٍ إِلَى سَبْعِ مِائَةٍ»

¹ Rapporté par Al-Boukhârî dans : Le livre des injustices / Chapitre : La parole d'Allah : "N'est-ce pas que la malédiction d'Allah est sur les injustes" (n°2309) ; et Mouslim dans : Le livre du Repentir / Chapitre : L'acceptation du repentir du meurtrier, même s'il a tué beaucoup (n°2768).

ضَعُفٍ إِلَى أَضْعَافٍ كَثِيرَةٍ، وَأَنَّ مَنْ هَمَّ بِسَيِّئَةٍ فَعَمِلَهَا؛ كَتَبَهَا اللَّهُ سَيِّئَةً وَاحِدَةً».

« Quiconque a l'intention de faire une bonne action et l'accomplit, Allah lui inscrit de dix à sept cent bonnes actions, et bien plus encore. Et quiconque aspire à une mauvaise action et l'accomplit, Allah lui inscrit une seule mauvaise action. »¹.

Les musulmans sont unanimes pour confirmer la réalité des comptes et de la rétribution des œuvres. C'est dans la suite logique de la sagesse divine car Allah, Exalté soit-Il, a révélé les Livres, envoyé les Messagers et prescrit à Ses serviteurs d'accepter le message qu'ils ont apporté ; de même, Il leur a prescrit d'obéir à Ses décrets, ordonnant de combattre ceux qui s'y opposent, rendant leur sang, leur progéniture, leurs femmes et leurs richesses licites, donc s'il n'y avait ni compte, ni rétribution, tout cela ferait partie des choses vaines qui ne peuvent émaner de la Sagesse du Seigneur. Allah, Exalté soit-Il, a indiqué cela dans Sa parole :

¹ Rapporté par Mouslim dans : Le livre de la foi / Chapitre : Si le serviteur a l'intention d'accomplir une bonne action, elle est inscrite ; et s'il a l'intention d'accomplir une mauvaise action, elle n'est pas inscrite (n°131).

﴿فَلَنَسْأَلَنَّ الَّذِينَ أُرْسِلَ إِلَيْهِمْ وَلَنَسْأَلَنَّ الْمُرْسَلِينَ ﴿٦﴾ فَلَنَقْصُرَنَّهُمْ
بِعِلْمٍ وَمَا كُنَّا غَائِبِينَ ﴿٧﴾﴾

{ Nous interrogerons ceux à qui furent envoyés les Messagers et Nous interrogerons les Messagers. Nous leur raconterons alors, et en toute connaissance, ce qu'ils faisaient, et Nous n'étions pas absents (7) } [Al-A'râf (Les Parties Hautes [de la Muraille]) - Coran : 7/6-7].

3 - La croyance au Paradis et à l'Enfer qu'ils sont l'issue finale et éternelle des créatures.

Le Paradis est la demeure des délices qu'Allah, Exalté soit-Il, a préparée pour les croyants pieux, ceux qui ont cru en ce qu'Il leur a prescrit de croire, Lui ont obéi ainsi qu'à Son Messager ﷺ, Lui ont voué un culte exclusif et ont suivi Son Messager ; ainsi, parmi les délices qui s'y trouvent, il y a :

« مَا لَا عَيْنٌ رَأَتْ، وَلَا أُذُنٌ سَمِعَتْ، وَلَا خَطَرَ عَلَى قَلْبِ بَشَرٍ. »

« ce qu'aucun œil n'a vu, ce qu'aucune oreille n'a entendu et ce qui n'est jamais venu à l'esprit

d'un être humain »¹, Allah, Exalté soit-Il, a dit:

﴿إِنَّ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ أُولَٰئِكَ هُمْ خَيْرُ الْبَرِيَّةِ ﴿٧﴾ جَزَأُوهُمْ
عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٌ عَدْنٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا أَبَدًا رَضِيَ اللَّهُ
عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ ذَٰلِكَ لِمَنْ خَشِيَ رَبَّهُ ﴿٨﴾﴾

{ Quant à ceux qui auront cru et accompli de bonnes œuvres, les voilà les meilleurs de toute la création ! Leur récompense, auprès de leur Seigneur sera les Jardins d'Éden sous lesquels coulent les rivières, où ils demeureront éternellement. Allah est satisfait d'eux et ils sont satisfaits de Lui. Voici [la récompense] de celui qui craint son Seigneur (8) } [Sourate Al-Bayyinah (La Preuve Manifeste) – Coran : 98/7-8]. Et Il a dit, Exalté soit-Il :

﴿فَلَا تَعْلَمُ نَفْسٌ مَّا أُخْفِيَ لَهُمْ مِّن قُرَّةِ أَعْيُنٍ جَزَاءً بِمَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿١٧﴾﴾

{ Et aucune âme ne sait ce qui leur a été réservé comme réjouissance des yeux, en récompense de ce qu'ils faisaient (17) } [Sourate

¹ Rapporté par Al-Boukhârî : Le livre de l'Exégèse, chapitre relatif à la parole : { Et aucune âme ne sait ce qui leur a été réservé comme réjouissance des yeux }, (n°4501) ; et par Mouslim : Le livre du Paradis, de la description de ses délices et de ses habitants, (n°2824).

As-Sajdah (La Prostration) – Coran : 32/17].

Quant à l'Enfer, c'est la demeure du châtement qu'Allah, Exalté soit-Il, a préparée pour les infidèles injustes, ceux qui n'ont pas cru en Lui et ont désobéi à Ses Messagers. Il s'y trouve des châtements et des tortures qu'aucun esprit n'a jamais imaginés. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿وَاتَّقُوا النَّارَ الَّتِي أُعِدَّتْ لِلْكَافِرِينَ ﴿١٣١﴾﴾

{ Et craignez le feu de l'Enfer, qui a été préparé pour les mécréants (131) } [Sourate Âli 'Imrân (La Famille de 'Imrân) – Coran : 3/131]. Et Il a dit, Exalté soit-Il :

﴿وَقُلِ الْحَقُّ مِنْ رَبِّكُمْ فَمَنْ شَاءَ فَلْيُؤْمِنْ وَمَنْ شَاءَ فَلْيُكْفُرْ إِنَّا أَعْتَدْنَا لِلظَّالِمِينَ نَارًا أَحَاطَ بِهِمْ سُرَادِقُهَا وَإِنْ يَسْتَعِيثُوا يُغَاثُوا بِمَاءٍ كَالْمُهْلِ يَشْوِي الْوُجُوهَ بِئْسَ الشَّرَابُ وَسَاءَتْ مُرْتَفَقًا ﴿١٣٢﴾﴾

{ Et dis : « La vérité émane de votre Seigneur ! Quiconque le veut, qu'il croit, et quiconque le veut qu'il mécroie. » Nous avons préparé pour les injustes un Feu dont les flammes les cerneront de toutes parts. Et s'ils implorent à boire on les abreuvera d'une eau comme du métal fondu brûlant les visages. Quelle mauvaise boisson et

quelle détestable demeure ! (29) } [Sourate Al-Kahf (La Caverne) – Coran : 18/29]. Et Il a dit, Exalté soit-Il :

﴿إِنَّ اللَّهَ لَعَنَ الْكٰفِرِينَ وَأَعَدَّ لَهُمْ سَعِيرًا ﴿٦٤﴾ خٰلِدِينَ فِيهَا اَبَدًا لَا يَجِدُوْنَ وٰلِيًا وَلَا نٰصِيْرًا ﴿٦٥﴾ يَوْمَ تَقَلَّبُ وُجُوْهُهُمْ فِي النَّارِ يَقُوْلُوْنَ يٰلَيْتَنَا اَطَعْنَا اللَّهَ وَاَطَعْنَا الرَّسُوْلًا ﴿٦٦﴾﴾

{ Allah a certes maudit les mécréants et leur a préparé une fournaise (64) où ils demeureront éternellement, sans y trouver ni allié, ni secoureur (65) Le jour où leurs visages seront tournés et retournés dans le Feu, ils diront : « Ô Malheur à nous ! Si seulement nous avons obéi à Allah et obéi au Messager ! » } [Sourate Al-Aḥzâb (Les Coalisés) – Coran : 33/64-66].

La croyance au Jour Denier porte de nobles fruits, parmi eux :

1 - Le désir d'accomplir les actes d'obéissance et l'empressement à les faire, dans l'espoir de la récompense de ce jour-là.

2 - La crainte d'accomplir les péchés et d'en être satisfait, par crainte du châtement de ce jour-là.

3 - La consolation du croyant pour ce qui lui échappe de ce bas monde par ce qu'il espère de félicité dans l'au-delà et de sa récompense.

Les mécréants ont nié la Résurrection après la mort prétendant que cela n'est pas possible.

Or, cette allégation est fausse et sa fausseté est prouvée par la législation, les sens et la raison.

Concernant la législation divine : Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿رَعَمَ الَّذِينَ كَفَرُوا أَنْ لَنْ يُبْعَثُوا قُلْ بَلَىٰ وَرَبِّي لَتُبْعَثُنَّ ثُمَّ لَتُنَبَّؤَنَّ بِمَا عَمِلْتُمْ وَذَٰلِكَ عَلَى اللَّهِ يَسِيرٌ ﴿٧﴾﴾

{ Les mécréants prétendent qu'ils ne seront pas ressuscités. Dis : « Mais si ! Par mon Seigneur, vous serez très certainement ressuscités ! Puis vous serez certes informés de ce que vous faisiez. Et cela est chose facile pour Allah (7) » } [Sourate At-Taghâboun (La Grande Perte) – Coran : 64/7]. Par ailleurs, tous les Livres célestes s'accordent sur cette question.

Quant aux sens, Allah a fait voir à ses serviteurs la résurrection des morts dans la vie

présente ; la Sourate Al-Baqarah (La Vache) évoque cinq exemples à ce sujet :

1 - Le peuple de Moïse lorsqu'ils lui dirent :

{...لَنْ نُؤْمِنَ لَكَ حَتَّى نَرَى اللَّهَ جَهْرَةً...}

{ ... Nous ne te croirons qu'après avoir vu Allah clairement ! ... } [Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/55] Allah, Exalté soit-Il, les a fait mourir, puis Il les a ramenés à la vie. Allah, Exalté soit-Il, dit à ce sujet en s'adressant aux Enfants d'Israël :

{وَإِذْ قُلْتُمْ يَا مُوسَى لَنْ نُؤْمِنَ لَكَ حَتَّى نَرَى اللَّهَ جَهْرَةً فَأَخَذَتْكُمُ الصَّاعِقَةُ وَأَنْتُمْ تَنْظُرُونَ ﴿٥٥﴾ ثُمَّ بَعَثْنَاكُم مِّن بَعْدِ مَوْتِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٥٦﴾}

{ Et lorsque vous avez dit : « Moïse ! Nous ne te croirons qu'après avoir vu Allah clairement ! » La foudre vous a alors saisis, tandis que vous regardiez. Puis Nous vous avons ressuscités après votre mort afin que vous soyez reconnaissants. } [Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/55-56].

2 - Dans le récit de la victime d'un meurtre au

sujet de laquelle les Enfants d'Israël se disputèrent ; Allah, Exalté soit-Il, leur ordonna d'immoler une vache et de frapper le mort avec l'une de ses parties afin qu'il leur désigne son meurtrier. Allah, Exalté soit-Il, dit à ce sujet :

﴿وَإِذْ قَتَلْتُمْ نَفْسًا فَادَرَأْتُمُ فِيهَا وَاللَّهُ مُخْرِجٌ مَّا كُنْتُمْ تَكْفُمُونَ ﴿٧٢﴾ فَقُلْنَا
أَضْرِبُوهُ بِبَعْضِهَا كَذَلِكَ يُحْيِي اللَّهُ الْمَوْتَى وَيُرِيكُمْ آيَاتِهِ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿٧٣﴾﴾

{ Et lorsque vous avez tué un homme et que chacun d'entre vous cherchait à se disculper... Allah dévoile ce que vous dissimuliez ! (72) Nous dûmes : « Frappez le [tué] avec une partie de la vache ! » - C'est ainsi qu'Allah ressuscite les morts et vous montre Ses signes afin que vous raisonniez (73) } [Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/72-73].

3 - Dans le récit de ceux qui sortirent de leurs demeures par milliers fuyant la mort. Allah, Exalté soit-Il, les fit mourir, puis leur redonna la vie ; Il dit à ce sujet, Exalté soit-Il :

﴿أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ خَرَجُوا مِن دِيَارِهِمْ وَهُمْ أُلُوفٌ حَذَرَ الْمَوْتِ فَقَالَ لَهُمُ
اللَّهُ مُوتُوا ثُمَّ أَحْيَاهُمْ إِنَّ اللَّهَ لَذُو فَضْلٍ عَلَى النَّاسِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لَا
يَشْكُرُونَ ﴿٢٣﴾﴾

{ N'as-tu pas vu ceux qui sortirent de leurs demeures - par crainte de la mort - alors qu'ils étaient des milliers ? Allah leur dit alors : « Mourez ! » puis, Il leur donna vie [à nouveau]. Allah est certes de toute bonté envers les gens ; mais la plupart des gens ne sont pas reconnaissants. } [Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/243].

4 - Dans le récit de celui qui passa près d'un village désert, dévasté, et considéra alors comme improbable qu'Allah, Exalté soit-Il, lui redonne la vie un jour. Allah, Exalté soit-Il, le fit mourir pendant cent ans puis lui redonna la vie. Allah, Exalté soit-Il, dit à ce propos :

﴿أَوْ كَالَّذِي مَرَّ عَلَى قَرْيَةٍ وَهِيَ خَاوِيَةٌ عَلَى عُرُوشِهَا قَالَ أَنَّى يُحْيِي هَذِهِ اللَّهُ بَعْدَ مَوْتِهَا فَأَمَاتَهُ اللَّهُ مِائَةَ عَامٍ ثُمَّ بَعَثَهُ قَالَ كَمْ لَبِثْتَ قَالَ لَبِثْتُ يَوْمًا أَوْ بَعْضَ يَوْمٍ قَالَ بَلْ لَبِثْتَ مِائَةَ عَامٍ فَانظُرْ إِلَى طَعَامِكَ وَشَرَابِكَ لَمْ يَتَسَنَّهْ وَانظُرْ إِلَى جَمْرِكَ وَلِنَجْعَلَكَ آيَةً لِلنَّاسِ وَانظُرْ إِلَى الْعِظَامِ كَيْفَ نُنشِزُهَا ثُمَّ نَكْسُوهَا لَحْمًا فَلَمَّا تَبَيَّنَ لَهُ قَالَ أَعْلَمُ أَنَّ اللَّهَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٥٩﴾﴾

{ Ou comme [l'histoire de] celui qui passa par un village désert et dévasté. Il dit : « Comment Allah va-t-Il lui redonner vie à celui-ci après sa mort ? » Allah le fit alors mourir et le garda ainsi pendant cent ans. Puis, Il le ressuscita et lui dit :

« Combien de temps es-tu demeuré ainsi ? - Un jour ou une partie d'un jour » répondit-il. Allah dit : « Non ! Tu es resté cent ans. Regarde donc ta nourriture et ta boisson : rien ne s'est gâté ; et regarde ton âne... Afin que nous fassions de toi un signe pour les gens... et regarde ces ossements, comment Nous les assemblons et les revêtons de chair. » Et devant l'évidence, il dit : « Je sais qu'Allah est Capable de toute chose. » (259) } [Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/259].

5 - Dans le récit d'Abraham (que la paix soit sur lui), lorsqu'il demanda à Allah, Exalté soit-Il, de lui montrer comment Il ressuscite les morts ; Allah, Exalté soit-Il, lui ordonna alors d'égorger quatre oiseaux, de les découper en morceaux, de les mélanger et de les disséminer dans les montagnes autour de lui, puis de les appeler afin que les parties se rassemblent et se reconstituent afin de venir au plus vite auprès d'Abraham. Et c'est à ce sujet qu'Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿وَإِذْ قَالَ إِبْرَاهِيمُ رَبِّ أَرِنِي كَيْفَ تُحْيِي الْمَوْتَىٰ قَالَ أُولَٰئِكَ تُؤْمِنُ ۖ قَالَ بَلَىٰ وَلَٰكِن لِّيُظْمِنَ قَلْبِي ۖ قَالَ فَخُذْ أَرْبَعَةً مِّنَ الطَّيْرِ فَصُرْهُنَّ إِلَيْكَ ثُمَّ أَجْعَلْ عَلَىٰ كُلِّ جَبَلٍ مِّنْهُنَّ جُزْءًا ثُمَّ ادْعُهُنَّ يَأْتِيَنَّكَ سَعِيًّا ۖ وَاعْلَمَنَّ أَنَّهُ اللَّهُ عَزِيزٌ

{ Et quand Abraham dit : « Seigneur ! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts. » - Il lui répondit : « Ne crois-tu pas encore ? – Si ! dit Abraham, mais que mon cœur soit rassuré. » Allah dit : « Prends donc quatre oiseaux, apprivoise-les (et coupe-les) puis, sur des monts séparés, mets-en un fragment ensuite appelle-les : ils viendront à toi en toute hâte. Et sache qu'Allah est Puissant et Sage. » (260) } [Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/260].

Ces exemples concrets et réels prouvent qu'il est possible pour Allah, Exalté soit-Il, de ressusciter les morts. Nous avons déjà indiqué les miracles accordés par Allah, Exalté soit-Il, à Jésus fils de Marie, qui consistaient à ressusciter les morts et à les sortir de leurs tombes avec la permission d'Allah, Exalté soit-Il.

Quant aux preuves rationnelles, elles sont de deux sortes :

Premièrement : Allah, Exalté soit-Il, est le Créateur des cieux et de la terre et de tout ce qui s'y trouve ; c'est Lui qui les a créés sans avoir de modèle au préalable, or celui qui a réalisé la

création une première fois n'est pas incapable de la refaire. Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿وَهُوَ الَّذِي يَبْدَأُ الْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُ وَهُوَ أَهْوَنُ عَلَيْهِ...﴾

{ Il est Celui qui commence la création, puis la refait ; et c'est très facile pour Lui... } [Sourate Ar-Roûm (Les Byzantins) – Coran : 30/27]. Et Il a dit, , Exalté soit-Il, :

﴿... كَمَا بَدَأْنَا أَوَّلَ خَلْقٍ نُعِيدُهُ وَعَدَّا عَلَيْنَا إِنَّا كُنَّا فَلَعِيلِينَ﴾

{ De même que Nous avons procédé à la première Création, Nous la recommencerons. Voici une promesse que Nous nous sommes fait un devoir d'honorer et que Nous ne manquerons pas d'accomplir } [Sourate Al-Anbiyâ` (Les Prophètes) – Coran : 21/104] Et Il a ordonné de répondre à ceux qui nient la résurrection des ossements une fois réduits en poussière :

﴿قُلْ يُحْيِيهَا الَّذِي أَنْشَأَهَا أَوَّلَ مَرَّةٍ وَهُوَ بِكُلِّ خَلْقٍ عَلِيمٌ ﴿٧٩﴾﴾

{ Réponds : « Leur redonnera vie Celui qui les a créés la première fois et qui connaît parfaitement tous les éléments de Sa création (79) } [Sourate Yâ-Sîn – Coran : 36/79].

Deuxièmement: Nous avons souvent l'occasion de voir une terre morte et desséchée sur laquelle ne subsiste plus aucune verdure ; puis, la pluie y tombe, elle se gorge d'eau et voilà qu'y poussent des plantes vertes et toutes sortes de splendides végétaux. Celui qui est capable de leur redonner ainsi vie après leur mort est aussi capable de ressusciter les morts. Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿وَمِنْ آيَاتِهِ أَنْ تَرَى الْأَرْضَ خَاشِعَةً فَإِذَا أَنْزَلْنَا عَلَيْهَا الْمَاءَ اهْتَزَّتْ
وَرَبَّتْ إِنَّ الْأَرْضَ لَأَحْيَاهَا لِمُحْيِي الْمَوْتَى إِنَّهُ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٣٩﴾

{ Et parmi Ses signes, [il y a le fait] que tu vois la terre aride et désolée. Puis, aussitôt que Nous faisons descendre l'eau sur elle, elle se remue et augmente [de volume]. Celui qui lui redonne ainsi la vie est Celui qui fait revivre les morts, Il est certes capable de toute chose (39) } [Sourate Fouçilat (Les Versets Détaillés) – Coran : 41/39], et Il a dit, Exalté soit-Il :

﴿وَنَزَّلْنَا مِنَ السَّمَاءِ مَاءً مُبْرَكًا فَأَنْبَتْنَا بِهِ جَنَّاتٍ وَحَبَّ الْحَصِيدِ ﴿٤٠﴾
وَالنَّخْلَ بَاسِقَاتٍ لَهَا طَلْعٌ نَضِيدٌ ﴿٤١﴾ رِزْقًا لِلْعِبَادِ وَأَحْيَيْنَا بِهِ بَلْدَةً مَيْتًا كَذَلِكَ
الْخُرُوجُ ﴿٤٢﴾

{ Et Nous avons fait descendre du ciel une eau bénie, avec laquelle Nous avons fait pousser des jardins et le grain qu'on moissonne (9) ainsi que les hauts palmiers aux régimes superposés (10)

comme subsistance pour les serviteurs. Et par elle (l'eau) Nous avons redonné la vie à une contrée morte. Ainsi se fera la résurrection (11) } [Sourate Qâf – Coran : 50/9-11].

On rattache à la croyance au Jour Dernier les points suivants : La croyance à tout ce qui se passe après la mort, par exemple :

1 - L'épreuve de la tombe : Il s'agit de l'interrogation du mort après son enterrement ; il est interrogé au sujet de son Seigneur, de sa religion et de son Prophète. Allah affermira alors le Croyant par une parole ferme et il répondra : « Mon Seigneur est Allah, ma religion est l'Islam et mon Prophète est Mouhammad ﷺ ! », et Allah égarera les injustes ; le mécréant dira : « Euh...Euh... Je ne sais pas !! » L'hypocrite ou l'incrédule dira : « Je ne sais pas, j'ai entendu les gens dire quelque chose et je l'ai dite moi aussi !»

2 - Les supplices et les délices de la tombe : Les supplices de la tombe sont destinés aux injustes parmi les hypocrites et les mécréants.

Allah (, Exalté soit-Il,) dit :

﴿...وَلَوْ تَرَىٰ إِذِ الظَّالِمُونَ فِي غَمَرَاتِ الْمَوْتِ وَالْمَلَائِكَةُ بَاسِطُوا أَيْدِيهِمْ
أَخْرِجُوا أَنفُسَكُمُ الْيَوْمَ تُجْزَوْنَ عَذَابَ الْهُونِ بِمَا كُنْتُمْ تَقُولُونَ عَلَى اللَّهِ غَيْرَ
الْحَقِّ وَكُنْتُمْ عَنْ آيَاتِهِ تَسْتَكْبِرُونَ﴾

{ ... si seulement tu voyais les injustes dans les affres de la mort, lorsque les Anges leur tendent les mains (disant) : « Laissez sortir vos âmes ! Aujourd'hui, vous allez être rétribués par le châtiment de l'humiliation en raison de ce que vous disiez de faux concernant Allah et parce que vous vous détourniez orgueilleusement de Ses enseignements ! » [Sourate Al-An'âm (Les Bestiaux) – Coran : 6/93].

Et Allah, Exalté soit-Il, a dit au sujet des gens de Pharaon :

﴿النَّارُ يُعْرَضُونَ عَلَيْهَا غُدُوًّا وَعَشِيًّا وَيَوْمَ تَقُومُ السَّاعَةُ أَدْخِلُوا آلَ
فِرْعَوْنَ أَشَدَّ الْعَذَابِ ﴿٤٦﴾﴾

{ Le Feu, ils y seront exposés matin et soir ; et le jour où l'Heure arrivera (il sera dit) : « Faites entrer les gens de Pharaon au plus dur du châtiment ! » (46) } [Sourate Ghâfir (Le

Pardonneur) – Coran : 40/46].

Dans le Recueil Authentique de Mouslim, Zayd ibn Thâbit (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète ﷺ a dit :

« فَلَوْلَا أَنْ لَا تَدَافِنُوا لَدَعَوْتُ اللَّهَ أَنْ يُسْمِعَكُمْ مِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ الَّذِي أَسْمَعُ

مِنْهُ».

« Si ce n'était de crainte que vous ne vous enterreriez plus les uns les autres, j'aurais invoqué Allah afin qu'Il vous fasse entendre une partie du supplice de la tombe comme je l'entends. » Ensuite, il s'est tourné de tout son visage vers nous, puis a dit :

« تَعَوَّذُوا بِاللَّهِ مِنْ عَذَابِ النَّارِ».

« Cherchez protection auprès d'Allah contre le châtiment de l'Enfer ! » - Ils dirent : « Nous cherchons protection auprès d'Allah contre le châtiment du Feu ! » - Il dit :

« تَعَوَّذُوا بِاللَّهِ مِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ».

« Cherchez protection auprès d'Allah contre le châtiment de la tombe ! » - Ils ont dit : « Nous cherchons protection auprès d'Allah contre le

châtiment de la tombe ! » - Il a dit :

« تَعَوَّذُوا بِاللَّهِ مِنَ الْفِتَنِ، مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَمَا بَطَّنَ. »

« Cherchez protection auprès d'Allah contre les tentations, qu'elles soient apparentes ou cachées ! » Ils dirent : « Nous cherchons protection auprès d'Allah contre les tentations, qu'elles soient apparentes ou cachées ! » Il dit :

« تَعَوَّذُوا بِاللَّهِ مِنْ فِتْنَةِ الدَّجَالِ. »

« Cherchez protection auprès d'Allah contre la tentation du Faux Messie (Al-Masîh Ad-Dajjâl) ! » Ils dirent : « Nous cherchons protection auprès d'Allah contre la tentation du Faux Messie (Al-Masîh Ad-Dajjâl) ! »¹.

Quant aux délices de la tombe, ils sont destinés aux Croyants véridiques. Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿إِنَّ الَّذِينَ قَالُوا رَبُّنَا اللَّهُ ثُمَّ اسْتَقَمُوا تَتَنَزَّلُ عَلَيْهِمُ الْمَلَائِكَةُ أَلَّا تَخَافُوا
وَلَا تَحْزَنُوا وَأَبْشِرُوا بِالْجَنَّةِ الَّتِي كُنْتُمْ تُوعَدُونَ ﴿٥١﴾﴾

¹ Rapporté par Mouslim : Le livre du Paradis et de ses Délices et de ses habitants / Chapitre : La présentation de la place du mort au Paradis et en Enfer, et l'affirmation du châtiment de la tombe ainsi que la demande de protection contre celui-ci (n°2867).

{ Ceux qui disent : « Notre Seigneur est Allah », puis se tiennent sur le droit chemin, les Anges descendent sur eux : « N'ayez pas peur, ne soyez pas affligés et recevez plutôt la bonne nouvelle du Paradis qui vous était promis ! » (30) } [Sourate Foussilat (Les Versets Détaillés) – Coran : 41/30].

Et Il a dit, Exalté soit-Il :

﴿فَلَوْلَا إِذَا بَلَغَتِ الْحُلُقُومَ ﴿٨٣﴾ وَأَنْتُمْ حِينِيذٍ تَنْظُرُونَ ﴿٨٤﴾ وَنَحْنُ أَقْرَبُ إِلَيْهِ مِنْكُمْ وَلَكِنْ لَا تُبْصِرُونَ ﴿٨٥﴾ فَلَوْلَا إِنْ كُنْتُمْ غَيْرَ مَدِينِينَ ﴿٨٦﴾ تَرْجِعُونَهَا إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ ﴿٨٧﴾ فَأَمَّا إِنْ كَانَ مِنَ الْمُقَرَّبِينَ ﴿٨٨﴾ فَرَوْحٌ وَرَيْحَانٌ وَجَنَّتْ نَعِيمٍ ﴿٨٩﴾﴾

{ Lorsque le souffle de la vie remonte à la gorge [d'un mourant] (83) et qu'à ce moment-là, vous regardez (84) et que Nous sommes plus proche de lui que vous, mais vous ne le voyez pas (85) Pourquoi donc, si vous croyez que vous n'avez pas de compte à rendre, (86) ne faites-vous pas revenir [cette âme], si vous êtes véridiques ? (87) Si celui-ci est du nombre des rapprochés [d'Allah] (88) il aura alors un repos éternel, des bienfaits et un Paradis de délices (89) } [Sourate Al-Wâqi'ah (L'Inéluctable) – Coran : 56/83-89].

Al-Barâ` ibn 'Âzib (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète ﷺ a dit à propos du Croyant, lorsqu'il répond aux deux Anges dans sa tombe :

«يُنَادِي مُنَادٍ مِنَ السَّمَاءِ: أَنْ صَدَقَ عَبْدِي، فَأَفْرِشُوهُ مِنَ الْجَنَّةِ، وَالْبَسُوهُ مِنَ الْجَنَّةِ، وَافْتَحُوا لَهُ بَابًا إِلَى الْجَنَّةِ، قَالَ: فَيَأْتِيهِ مِنْ رَوْحِهَا وَطِيْبِهَا، وَيُفْسَحُ لَهُ فِي قَبْرِهِ مَدَّ بَصَرِهِ».

« Une voix se fera entendre du ciel : « Mon serviteur a dit vrai ! Apprêtez-lui un lit du Paradis, mettez-lui des habits du Paradis et ouvrez-lui une porte vers le Paradis ! » Il dit : « Alors, une brise du souffle du Paradis ainsi que de son parfum lui parviendront, et sa tombe sera élargie pour lui à perte de vue. » Rapporté par Aḥmad et Aboû Dâwoud dans un long hadith¹.

Des gens se sont égarés et ont nié les supplices de la tombe et ses délices, prétendant que c'est impossible puisque contraire à la réalité. Ils ont dit que si on ouvrait la tombe du mort, on le trouverait intact, sans que la tombe ne soit ni élargie, ni rétrécie.

¹ Rapporté par Aboû Dâwoud dans : Le livre de la Sounnah / Chapitre : L'interrogation dans la tombe et le châtement de la tombe (n°4753), et rapporté par Aḥmad dans : Le Mousnad des gens d'Al-Koûfah / Hadith de Al-Barâ` ibn 'Âzib (n°18534).

Cette allégation est fausse et infirmée par la législation, les sens et la raison :

Concernant la législation : nous avons déjà cité les textes prouvant les supplices de la tombe et ses délices.

Dans le Şahîḥ d'al-Boukhârî, Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Le Prophète ﷺ sortit de l'un des remparts de Médine et entendit les voix de deux personnes punies dans leurs tombes... », il poursuit le hadith et il s'y trouve :

« أَنْ أَحَدَهُمَا كَانَ لَا يَسْتَتِرُ مِنَ الْبَوْلِ. »

« Que l'un des deux ne se souciait pas de prémunir son corps et ses vêtements de l'urine. »
Et dans une version :

« مِنْ بَوْلِهِ. »

« De son urine. »

« وَأَنَّ الْآخَرَ كَانَ يَمْشِي بِالنَّمِيمَةِ. »

« Et que l'autre s'adonnait au colportage », et dans la version de Mouslim :

« لَا يَسْتَنْزَهُ مِنَ الْبَوْلِ ».

« Il ne se préservait pas de l'urine »¹.

La preuve par les sens : Le dormeur voit dans son songe qu'il se trouve dans un endroit vaste et splendide où il se délecte, ou bien dans un endroit serré et sordide où il souffre. Il arrive même parfois que ce qu'il voit le réveille ; malgré cela, il se trouve intact dans son lit et dans sa chambre. Or le sommeil est le frère de la mort ; et c'est pour cela qu'Allah, Exalté soit-Il, l'a nommé (Wafâh) - la mort. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

{اللَّهُ يَتَوَفَّى الْأَنْفُسَ حِينَ مَوْتِهَا وَالَّتِي لَمْ تَمُتْ فِي مَنَامِهَا فَيُمْسِكُ الَّتِي قَضَىٰ عَلَيْهَا الْمَوْتَ وَيُرْسِلُ الْأُخْرَىٰ إِلَىٰ أَجَلٍ مُّسَمًّى...}

{ Allah reçoit les âmes au moment de leur mort ; quant à celles qui ne meurent pas [Il les reçoit] au cours de leur sommeil. Il retient celles à qui Il a décrété la mort, tandis qu'Il renvoie les autres jusqu'à un terme fixé... } [Sourate Az-Zoumar (Les Groupes) – Coran : 39/42].

Enfin, la preuve par la raison : Le dormeur dans

¹ Rapporté par Al-Boukhârî dans : Le livre des ablutions / Chapitre : Ce qui a été rapporté au sujet du lavage de l'urine (n°215).

son sommeil fait certes des rêves véridiques et conformes à la réalité ; il se peut même qu'il voit le Prophète ﷺ tel que nous le connaissons par sa description ; et quiconque le voit dans sa forme (telle que décrite par ses Compagnons) l'a réellement vu. Malgré cela, le dormeur se trouve dans sa chambre et dans son lit, loin de ce qu'il voit. Si ceci est possible dans les situations de la vie présente, ne peut-il pas en être de même dans les situations de l'au-delà ?

Quant à ce que prétendent ces gens, que si l'on ouvrait la tombe on y trouverait le mort intact et que la tombe ne se sera ni rétrécie, ni élargie, on y répond sous plusieurs angles, notamment :

1 - Il n'est pas permis de s'opposer aux informations transmises par la Législation divine avec ce genre de présomptions vaines, d'autant plus que si celui qui met ces arguments en avant méditait le contenu de la Législation divine, il aurait découvert la fausseté de ces présomptions. Un poète a dit :

Combien sont-ils à dénigrer une parole vraie,

dont le manquement est leur compréhension erronée ?

2 - Ce qui se passe après la mort fait partie des choses de l'invisible que nos sens ne perçoivent pas. Si cela était percevable par les sens, la croyance à l'invisible n'aurait plus d'intérêt, ceux qui y croient et ceux qui le nient seraient alors semblables.

3 - Les tourments, les délices, l'élargissement de la tombe et son rétrécissement ne sont perçus que par le mort en dehors de toute autre personne. Cela de la même façon que le dormeur voit dans son rêve qu'il est dans un endroit rétréci et sordide, ou dans un endroit vaste et splendide, tandis que ceux qui l'entourent ne voient pas cela et ne le ressentent pas non plus. Le Prophète ﷺ recevait la Révélation pendant qu'il se trouvait parmi ses Compagnons : il entendait cette Révélation tandis que les Compagnons ne l'entendaient pas ; parfois, l'Ange lui apparaissait sous la forme d'un homme et lui parlait, mais ses Compagnons ne voyaient pas l'Ange et n'entendaient pas ce qu'il disait.

4 - La perception des créatures est limitée, elles ne perçoivent que ce qu'Allah, Exalté soit-Il, leur a permis de percevoir ; et il ne leur est pas possible de percevoir tout ce qui existe. Les sept cieux, la terre et ceux qui s'y trouvent célèbrent

tous la louange de leur Seigneur de manière réelle ; parfois, Allah, Exalté soit-Il, fait entendre cela à certaines de Ses créatures, selon Sa volonté. Malgré cela, cela reste une chose qui nous est cachée. Allah, Exalté soit-Il, dit à ce propos :

﴿تُسَبِّحُ لَهُ السَّمَوَاتُ السَّبْعُ وَالْأَرْضُ وَمَنْ فِيهِنَّ وَإِنْ مِنْ شَيْءٍ إِلَّا يُسَبِّحُ بِحَمْدِهِ وَلَكِنْ لَا تَفْقَهُونَ تَسْبِيحَهُمْ...﴾

{ Les sept cieux, la terre et tout ce qui s'y trouve célèbrent Sa gloire. Il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges, mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Il est Certes Longanime et Pardonneur... } [Sourate Al-Isrâ` (Le Voyage Nocturne) – Coran : 17/44]. Il en est de même des diables et des djinns qui parcourent la terre et y font des va et viens. Les djinns se rendirent auprès du Messager d'Allah ﷺ et écoutèrent attentivement sa lecture du Coran. Puis, ils retournèrent à leur peuple en avertisseurs. Cependant, ils nous sont cachés ; Allah, Exalté soit-Il, dit à ce propos :

﴿يَبْتَغِيْ عَادَمَ لَا يَفْتِنَنَّكُمْ الشَّيْطٰنُ كَمَا اَخْرَجَ اَبْوَيْكُمْ مِنَ الْجَنَّةِ يَنْزِعُ عَنْهُمَا لِبَاسَهُمَا لِيُرِيَهُمَا سَوْءَتَهُمَا اِنَّهُ يَرٰكُمْ هُوَ وَقَبِيْلُهُ مِنْ حَيْثُ لَا

تَرَوْهُمْ إِنَّا جَعَلْنَا الشَّيَاطِينَ أَوْلِيَاءَ لِلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٢٧﴾

{ Ô enfants d'Adam! Que le diable ne vous induise pas en erreur, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leurs vêtements afin de leur rendre visibles leurs nudités. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient pas (27) } [Al-A'râf (Les Parties Hautes [de la Muraille]) - Coran : 7 /27]. Si les créatures ne perçoivent pas tout ce qui existe, il ne leur est pas permis de nier les choses de l'invisible confirmées par la Révélation et qu'ils ne perçoivent pas.

La foi au Destin

(Al-Qadar) c'est la destinée qu'Allah, Exalté soit-Il, assigne aux créatures, selon Sa science [qui précède et englobe tout chose] et ce qu'implique Sa sagesse.

La croyance en la prédestination comporte quatre choses :

1 - Le fait de croire qu'Allah, Exalté soit-Il, connaît toutes choses, de façon globale et de façon détaillée, qu'il les a toujours connues, de toute éternité, et qu'il les connaît à jamais, qu'il

s'agisse des choses liées à Ses actes ou aux actes de Ses serviteurs.

2 - Le fait de croire qu'Allah, Exalté soit-Il, a écrit cela dans la Tablette préservée. Et à propos de ces deux points, Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ اللَّهَ يَعْلَمُ مَا فِي السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ إِنَّ ذَلِكَ فِي كِتَابٍ إِنَّ ذَلِكَ عَلَى اللَّهِ يَسِيرٌ ﴿٧٠﴾﴾

{ Ne sais-tu pas qu'Allah sait ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre ? Cela est certes dans un Livre, et c'est certes, pour Allah, bien facile (70) } [Sourate Al-Ḥajj (Le Pèlerinage) – Coran : 22/70].

Dans le recueil authentique de Mouslim, d'après 'Abd Allah ibn 'Amr ibn Al-'Âṣ (qu'Allah l'agrée, lui et son père) qui relate : « J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire :

« كَتَبَ اللَّهُ مَقَادِيرَ الْخَلَائِقِ قَبْلَ أَنْ يَخْلُقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ بِخَمْسِينَ أَلْفَ سَنَةٍ. »

"Allah a écrit les destinées des créatures cinquante mille ans avant qu'Il ne crée les cieux

et la Terre." »¹.

3 - Le fait de croire que tout ce qui arrive ne se réalise que par la volonté d'Allah, Exalté soit-Il, qu'il s'agisse de ce qui est lié à Ses actes ou de ce qui est lié aux actes des créatures. Allah, Exalté soit-Il, dit en ce qui concerne Ses actes :

﴿وَرَبُّكَ يَخْلُقُ مَا يَشَاءُ وَيَخْتَارُ...﴾

{ Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et Il choisit }
[Sourate Al-Qaşaş (Le Récit) – Coran : 28/68], et
Il a dit :

﴿...وَيَفْعَلُ اللَّهُ مَا يَشَاءُ﴾

{ ... et Allah fait ce qu'Il veut } [Sourate Ibrâhîm
(Abraham) – Coran : 14/27]. Et Il a dit :

﴿هُوَ الَّذِي يُصَوِّرُكُمْ فِي الْأَرْحَامِ كَيْفَ يَشَاءُ...﴾

{ Il est Celui qui vous donne forme dans les
matrices, comme Il le veut... } [Sourate Âl-'Imrâne
(la famille de 'Imrâne) – Coran : 3/6] concernant

¹ Rapporté par Mouslim, Le livre du destin, Chapitre de la controverse entre Adam et Moïse — que la paix soit sur eux deux — (n°2653).

les actes des créatures, Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿...وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ لَسَلَّطَهُمْ عَلَيْكُمْ فَلَقَاتَلُوكُمْ...﴾

{ Si Allah l'avait voulu, Il leur aurait donné l'audace (et la force) contre vous, et ils vous auraient combattu... } [Sourate An-Nissâ` (Les Femmes) – Coran : 4/90] et Il a dit :

﴿...وَلَوْ شَاءَ رَبُّكَ مَا فَعَلُوهُ فَذَرَّهُمْ وَمَا يُفْتَرُونَ﴾

{ ... Or, si ton Seigneur l'avait voulu, ils ne l'auraient pas fait ; laisse-les donc avec ce qu'ils inventent (112) } [Sourate Al-An'âm (Les Bestiaux) – Coran : 6/112].

4 - Le fait de croire que tous les êtres sont créés par Allah, Exalté soit-Il, dans leurs essences, leurs attributs et leurs mouvements. Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿اللَّهُ خَلِقُ كُلِّ شَيْءٍ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ وَكِيلٌ ﴿٦٢﴾﴾

{ Allah est le Créateur de toute chose, et de toute chose Il est Garant (62) } [Sourate Az-Zoumar (Les Groupes) – Coran : 39/62], et Il a dit, Gloire et Pureté à Lui :

﴿...وَحَلَقَ كُلَّ شَيْءٍ فَقَدَرَهُ تَقْدِيرًا﴾

{ ...et qui a créé toute chose en lui donnant ses justes proportions } [Sourate Al-Fourqâne (Le Critère) – Coran : 25/2], et Il a dit à propos du Prophète Abraham (que les éloges et la paix soient sur lui) que ce dernier dit à son peuple :

﴿وَاللَّهُ خَلَقَكُمْ وَمَا تَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾﴾

{ alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous faites ? (96) » [Sourate Aş-Şâffât (Les Rangs) – Coran : 37/96].

La foi en la prédestination telle que nous l'avons décrite n'empêche pas que l'individu ait une volonté et un pouvoir sur ses actes délibérés, car la législation et la réalité prouvent qu'il est bel et bien doué de volonté et de pouvoir.

A propos de la législation qui prouve cela, Allah, Exalté soit-Il, dit au sujet de la volonté :

﴿...فَمَنْ شَاءَ اتَّخَذَ إِلَىٰ رَبِّهِ مَآبًا﴾

{ ... Que celui qui le veut cherche donc refuge auprès de son Seigneur } [Sourate An-Naba' (La

Nouvelle) – Coran : 78/39] et Il a dit :

﴿...فَاتُوا حَرَثَكُمْ أَنِّي شِئْتُمْ...﴾

{ ...allez donc à votre champ comme vous le voulez } [Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/223], et Il a dit, concernant la puissance :

﴿فَاتَّقُوا اللَّهَ مَا اسْتَطَعْتُمْ وَأَسْمِعُوا وَأَطِيعُوا...﴾

{ Craignez donc Allah autant que vous pouvez, écoutez, obéissez... } [Sourate At-Taghâboun (La Grande Perte) – Coran : 64/16], et Il a dit :

﴿لَا يُكَلِّفُ اللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا لَهَا مَا كَسَبَتْ وَعَلَيْهَا مَا اكْتَسَبَتْ...﴾

{ Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à ce qu'elle peut supporter. A elle [la récompense pour] le bien qu'elle aura fait, contre elle [le châtement pour] le mal qu'elle aura fait... } [Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/286].

Preuve tirée de la réalité : Chacun sait qu'il a une volonté et un pouvoir par lesquels il agit ou s'abstient d'agir, et fait la différence entre les actes volontaires comme la marche, et les actes involontaires comme le fait de grelotter. Toutefois,

la volonté de l'individu et son pouvoir se réalisent par la permission d'Allah, Exalté soit-Il, et Son pouvoir. Conformément à la parole d'Allah, Exalté soit-Il, qui dit :

﴿لَمَنْ شَاءَ مِنْكُمْ أَنْ يَسْتَقِيمَ ﴿٢٩﴾ وَمَا تَشَاءُونَ إِلَّا أَنْ يَشَاءَ اللَّهُ رَبُّ الْعَالَمِينَ ﴿٣٠﴾﴾

{ Pour quiconque d'entre vous veut suivre le droit chemin (29) Mais vous ne pouvez vouloir que si Allah le veut, [Lui] le Seigneur de l'Univers (29) } [Sourate At-Takwîr (L'Obscurcissement) – Coran : 81/28-29]. Et parce que l'Univers tout entier est la propriété d'Allah, Exalté soit-Il, rien ne s'y passe sans Sa connaissance et Sa volonté.

La croyance en la prédestination telle que nous l'avons décrite ne donne pas à l'individu un prétexte pour négliger ses obligations ou commettre les péchés. Au contraire, prendre le destin comme prétexte dans ce cas ne constitue pas une excuse valable, et pour plusieurs raisons:

1 - Sa Parole, Exalté soit-Il :

﴿سَيَقُولُ الَّذِينَ أَشْرَكُوا لَوْ شَاءَ اللَّهُ مَا أَشْرَكْنَا وَلَا آبَاؤُنَا وَلَا حَرَمْنَا مِنْ شَيْءٍ كَذَلِكَ كَذَّبَ الَّذِينَ مِنْ قَبْلِهِمْ حَتَّىٰ ذَاقُوا بِأَسَنَّا قُلْ هَلْ عِنْدَكُمْ مِنْ

عَلِمَ فَتَحْرِجُوهُ لَنَا إِنْ تَتَّبِعُونَ إِلَّا الظَّنَّ وَإِنْ أَنْتُمْ إِلَّا تَخْرُصُونَ ﴿١٤٨﴾

{ Les polythéistes diront : « Si Allah avait voulu, ni nous, ni nos ancêtres ne Lui aurions donné d'associés, et nous n'aurions rien déclaré interdit ! » C'est ainsi leurs prédécesseurs traitaient (les Messagers) de menteurs jusqu'à ce qu'ils eurent goûté Notre rigueur. Dis : « Auriez-vous quelque science [au sujet de l'agrément d'Allah] à nous produire ? Vous ne suivez certes que les conjectures, et vous ne faites que supposer ! » } [Sourate Al-An'âm (Les Bestiaux) – Coran : 6/148]. Et s'ils avaient eu un argument valable et fondé au sujet de la prédestination, Allah ne leur aurait pas infligé son châtement.

2 - Sa Parole, Exalté soit-Il :

﴿رُسُلًا مُّبْتَلِينَ وَمُنذِرِينَ لِقَلَّ يُكُونُ لِلنَّاسِ عَلَى اللَّهِ حُجَّةٌ بَعْدَ الرُّسُلِ
وَكَانَ اللَّهُ عَزِيزًا حَكِيمًا ﴿١٦٥﴾﴾

{ [Nous avons envoyé ces] Messagers [en tant] qu'annonceurs et avertisseurs ; afin que les gens n'aient plus d'argument devant Allah après la venue des Messagers. Et Allah est Puissant et Sage (165) } [Sourate An-Nissâ` (Les Femmes) – Coran : 4/165]. Et si le destin était une

preuve en faveur des contradicteurs, l'envoi des Messagers ne l'aurait pas annulée, car la contradiction après leur envoi survient par le décret d'Allah, Exalté soit-Il.

3 - Ce qu'ont rapporté Al-Boukhârî et Mouslim - et la version est celle d'Al-Boukhârî - d'après 'Alî ibn Abî Ṭâlib (qu'Allah l'agrée) qui relate que Le Prophète ﷺ a dit :

« مَا مِنْكُمْ مِنْ أَحَدٍ إِلَّا قَدْ كُتِبَ مَقْعَدُهُ مِنَ النَّارِ أَوْ مِنَ الْجَنَّةِ ».

« Il n'en est pas un seul d'entre vous dont la place en Enfer ou au Paradis n'ait été écrite. » Un homme de l'assemblée demanda : "Ne devons-nous pas nous en remettre à Allah [sans œuvrer], ô Messager d'Allah ?" Il dit :

« لَا، اَعْمَلُوا فَكُلُّ مَيْسَرٍ ».

« Non ! Œuvrez ! Car tout est rendu facile »
Ensuite, il a récité :

﴿ فَأَمَّا مَنْ أَعْطَى وَاتَّقَى ﴿٥﴾ ﴾

{ Quant à celui qui donne et craint [Allah] (5) }
[Sourate Al-Layl (La Nuit) – Coran : 92/5]. Et dans une version de Mouslim :

«فَكُلُّ مَيْسَرٍ لِمَا خُلِقَ لَهُ».

« En effet, tout est facilité à chacun en fonction de ce pour quoi il a été créé. »¹ Le Prophète ﷺ ordonna donc d'œuvrer et interdit de se reposer sur le destin.

4 - Allah, Exalté soit-Il, a ordonné des choses au serviteur et lui en a interdit d'autres, et Il ne l'a chargé que ce dont il est en mesure d'accomplir. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

{فَاتَّقُوا اللَّهَ مَا اسْتَطَعْتُمْ وَأَسْمِعُوا وَأَطِيعُوا...}

{ Craignez donc Allah autant que vous le pouvez. Ecoutez, obéissez... } [Sourate At-Taghâboun (La Grande Perte) – Coran : 64/16], et Il a dit :

{لَا يُكَلِّفُ اللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا...}

{ Allah n'impose à une âme que ce qu'elle est en mesure de supporter... } [Sourate Al-Baqarah

¹ Rapporté par Al-Boukhârî, Le destin, Chapitre : « Et l'ordre d'Allah est un décret arrêté » (n°6605) ; et Mouslim, Le destin, Chapitre : « Comment l'être humain est créé dans le ventre de sa mère et l'inscription de sa subsistance, de son terme, de ses actes, de son malheur et de son bonheur » (n°2647).

(La Vache) – Coran : 2/286]. Et si le serviteur était contraint dans ses actes, il serait alors chargé de ce dont il ne peut se libérer, ce qui est faux. Et c'est pourquoi il ne porte pas de péché s'il désobéit par ignorance, oubli ou contrainte, car il est excusé.

5 - Le décret d'Allah, Exalté soit-Il, est un secret caché qui ne peut être connu qu'après la réalisation de ce qui est décrété. Or, la volonté du serviteur concernant ce qu'il accomplit précède son acte ; ainsi, sa volonté d'agir ne repose pas sur une connaissance préalable du décret d'Allah. Dès lors, se prévaloir du destin est un argument qui n'est pas acceptable de sa part, car nul n'a de preuve valable concernant ce qu'il ignore.

6 - Nous voyons l'homme s'attacher avec ardeur à ce qui lui convient dans les affaires de sa vie d'ici-bas, jusqu'à l'obtenir, sans se détourner vers ce qui ne lui convient pas ; puis, lorsqu'il se détourne dans la religion de ce qui lui est bénéfique vers ce qui lui est nuisible, il invoque le destin comme excuse. Pourquoi donc agit-il ainsi ? Les deux affaires ne sont-elles pas de même nature ?

Prenons un exemple :

Si l'homme se trouvait devant deux chemins :

le premier menant à une ville pleine de chaos, de meurtres, de pillages, de violations de l'honneur, de peur et de famine ; et le second menant à une ville où règnent l'ordre, la sécurité stable, une vie prospère ainsi que le respect des vies, des honneurs et des biens, lequel des deux chemins emprunterait-il ?

Assurément, il empruntera le second chemin, celui qui mène à la ville de l'ordre et de la sécurité. Et jamais aucun homme doué de raison ne choisirait le chemin menant à la ville du chaos et de la peur en s'excusant par le destin. Pourquoi donc prendre le chemin de l'Enfer dans l'au-delà, au lieu du chemin du Paradis, et prendre le destin comme excuse ?

Autre exemple : nous voyons le malade à qui l'on ordonne de prendre un remède qu'il n'aime pas, et il le boit ; et à qui l'on interdit une nourriture qu'il désire mais qui lui est nuisible, et il s'en abstient, tout cela dans la recherche de la guérison et de la santé. Or, il ne pourrait s'abstenir de boire le remède, ou manger l'aliment qui lui nuit, en s'excusant par le destin. Alors pourquoi l'homme abandonne-t-il ce qu'Allah et Son Messager ont ordonné, ou accomplit-il ce

qu'Allah et Son Messager ont interdit, puis argumente ensuite en se prévalant du destin ?

7 - Celui qui prétexte le destin pour justifier ce qu'il a abandonné des obligations ou ce qu'il a accompli des péchés, si quelqu'un portait atteinte à ses biens ou à son honneur et disait : « Ne me blâmez pas, mon agression se faisait par le décret d'Allah », il n'accepterait pas son excuse. Comment donc l'argument du destin serait-il rejeté lorsqu'il s'agit d'une agression d'autrui à son encontre et accepté pour lui lorsqu'il s'agit de porter atteinte au droit d'Allah, Exalté soit-Il ?

Il est rapporté qu'un voleur ayant mérité qu'on lui coupe la main fut présenté à l'Émir des croyants 'Oumar ibn Al-Khattâb (qu'Allah soit satisfait de lui). Lorsqu'il ordonna de lui couper la main, le voleur dit : « Attendez, ô Emir des croyants, je n'ai volé que par le décret d'Allah ! » 'Oumar répondit : « Et nous, nous ne coupons la main que par le décret d'Allah ! »

La foi au destin donne de nombreux fruits, notamment :

1 - Se tourner vers Allah, Exalté soit-Il, lors de la mise en œuvre des moyens, sans pour autant s'en remettre à eux, car tout dépend du décret

d'Allah, Exalté soit-Il.

2 - Ne pas s'enorgueillir de soi-même lors de l'obtention de ce que l'on désire, car la réussite est une faveur d'Allah, Exalté soit-Il, qui se manifeste via les moyens de bien et de succès qu'Il a décrétés ; s'enorgueillir fait oublier de remercier pour cette faveur.

3 - La tranquillité et le repos de l'âme en ce qui concerne le décret d'Allah, Exalté soit-Il : [quiconque croit au destin] ne s'inquiète ni de la perte de ce qu'il aime, ni de l'arrivée de ce qu'il redoute, car tout se fait par le décret d'Allah, Celui qui détient la souveraineté des cieux et de la terre, qui adviendra inévitablement. À ce sujet, Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿مَا أَصَابَ مِنْ مُصِيبَةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي أَنْفُسِكُمْ إِلَّا فِي كِتَابٍ مِّن قَبْلِ
أَن نَّبْرَأَهَا إِنَّ ذَلِكَ عَلَى اللَّهِ يَسِيرٌ ﴿٢٢﴾ لِكَيْلَا تَأْسَوْا عَلَىٰ مَا فَاتَكُمْ وَلَا تَفْرَحُوا
بِمَا آتَاكُمْ ۗ وَاللَّهُ لَا يُحِبُّ كُلَّ مُخْتَالٍ فَخُورٍ ﴿٢٣﴾﴾

{ Nul malheur n'atteint la terre, ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé ; et cela est certes facile à Allah (23) afin que vous ne vous tourmentiez pas au sujet de ce qui vous a

échappé, ni ne vous vantiez pour ce qu'Il vous a donné. Et Allah n'aime point tout présomptueux plein de gloriole (23) } [Sourate Al-Ḥadīd (Le Fer) – Coran : 57/22-23], et le Prophète ﷺ a dit :

«عَجَبًا لِأَمْرِ الْمُؤْمِنِ إِنَّ أَمْرَهُ كُلَّهُ خَيْرٌ، وَلَيْسَ ذَاكَ لِأَحَدٍ إِلَّا لِلْمُؤْمِنِ، إِنْ أَصَابَتْهُ سَرَاءٌ شَكَرَ فَكَانَ خَيْرًا لَهُ، وَإِنْ أَصَابَتْهُ صَرَاءٌ صَبَرَ فَكَانَ خَيْرًا لَهُ».

« Le cas du croyant est étonnant ! Tout ce qui le concerne est un bien, et cela n'appartient à personne d'autre qu'au croyant : Si un bonheur lui provient, alors il se montre reconnaissant et c'est un bien pour lui. Et si un malheur l'atteint, alors il se montre patient, et c'est un bien pour lui. »¹.

Deux groupes se sont égarés sur la question du destin :

1 - "Al-Jabriyyah" (Les fatalistes) qui prétendent que l'individu est contraint dans son action et qu'il n'a ni volonté, ni pouvoir.

2 - "Al-Qadariyyah" (Les négateurs du destin) qui prétendent que le serviteur est indépendant dans son acte, sa volonté et sa capacité, et que

¹ Rapporté par Mouslim (n°2999) : Livre de l'ascétisme et des attendrissements du cœur / Chapitre : L'affaire du croyant est tout entière un bien.

la volonté et la puissance d'Allah, Exalté soit-Il, n'ont aucun effets sur cela.

La réponse au premier groupe (Les fatalistes) se fait d'après les arguments de la législation divine et la réalité :

Concernant la législation divine : Allah, Exalté soit-Il, a doté le serviteur d'une volonté et d'un libre arbitre, et lui a attribué la capacité d'agir. Allah, Exalté soit-Il, a dit :

{...مِنْكُمْ مَّنْ يُرِيدُ الدُّنْيَا وَمِنْكُمْ مَّنْ يُرِيدُ الْآخِرَةَ...}

{ ...certains parmi vous convoitaient les biens de ce monde, tandis que d'autres aspiraient à la récompense de l'au-delà... } [Sourate Âli 'Imrân (La Famille de 'Imrân) – Coran : 3/152]. Et Il a dit, Exalté soit-Il :

{وَقُلِ الْحَقُّ مِنْ رَبِّكُمْ فَمَنْ شَاءَ فَلْيُؤْمِنْ وَمَنْ شَاءَ فَلْيُكْفُرْ إِنَّا أَعْتَدْنَا لِلظَّالِمِينَ نَارًا أَحَاطَ بِهِمْ سُرَادِقُهَا...}

{ Et dis : « La vérité émane de votre Seigneur ! Quiconque le veut, qu'il croit, et quiconque le veut qu'il mécroie. » Nous avons préparé pour les injustes un Feu dont les flammes les cernent... }

[Sourate Al-Kahf (La Caverne) – Coran : 18/29],
et Il a dit, Exalté soit-Il :

﴿مَنْ عَمِلَ صَالِحًا فَلِنَفْسِهِ ۖ وَمَنْ أَسَاءَ فَعَلَيْهَا ۗ وَمَا رَبُّكَ بِظَلَّامٍ
لِّلْعَالَمِينَ﴾

{ Quiconque fait une bonne œuvre, c'est pour son bien. Et quiconque fait le mal, il le fait à ses dépens. Ton Seigneur, cependant, n'est pas injuste envers les serviteurs (46) } [Sourate Foussilat (Les Versets Détaillés) – Coran : 41/46].

Quant à la réalité : tout être humain distingue ses actes volontaires qu'il accomplit de sa propre volonté — comme manger, boire, vendre ou acheter — de ce qui lui arrive sans volonté de sa part — comme frissonner à cause de la fièvre ou tomber d'un toit. Dans le premier cas, il agit librement par sa volonté, sans contrainte ; dans le second, il n'agit pas volontairement et n'a aucune maîtrise sur ce qui lui arrive.

La réponse au deuxième groupe (Les négateurs du destin) se fait d'après les arguments de la législation divine et la raison :

Concernant la législation divine : Allah, Exalté soit-Il, est le Créateur de toute chose, et tout

existe par Sa volonté. Allah, Exalté soit-Il, a précisé dans Son Livre que les actes des serviteurs se produisent par Sa volonté. Il dit, Exalté soit-Il :

﴿...وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ مَا أَقْتَلْنَا الَّذِينَ مِنْ بَعْدِهِمْ مِنْ بَعْدِ مَا جَاءَتْهُمْ الْبَيِّنَاتُ وَلَكِنْ اخْتَلَفُوا فَمِنْهُمْ مَنْ ءَامَنَ وَمِنْهُمْ مَنْ كَفَرَ وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ مَا أَقْتَلُوا وَلَكِنَّ اللَّهَ يَفْعَلُ مَا يُرِيدُ﴾

{ ...si Allah avait voulu, les gens qui vinrent après eux ne se seraient pas entre-tués après que les preuves leur furent venues ; mais ils se sont opposés : parmi eux, il en est qui sont restés croyants, et parmi eux il en est qui devinrent mécréants. Et si Allah l'avait voulu, ils ne se seraient pas entre-tués ; mais Allah fait ce qu'il veut } [Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/253], et Il a dit, Exalté soit-Il :

﴿وَلَوْ شِئْنَا لَآتَيْنَا كُلَّ نَفْسٍ هُدًى وَلَكِنْ حَقَّ الْقَوْلُ مِنِّي لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ أَجْمَعِينَ ﴿١٣﴾﴾

{ Si Nous le voulions, Nous aurions guidé chaque âme. Mais ma parole se réalisera:« J'emplirai l'Enfer de djinns et d'hommes réunis ! » (13) } [Sourate As-Sajdah (La Prostration) –

Coran : 32/13].

Quant à la raison : tout l'univers appartient à Allah, Exalté soit-Il, et l'homme fait partie de cet univers ; il est donc soumis à Allah, Exalté soit-Il. Il n'est pas possible à ce qui est soumis de disposer de ce qui appartient au Maître sans la la permission et la volonté de Celui-ci.

Les objectifs de la croyance islamique

Le terme : "objectif", du point de vue linguistique, a plusieurs significations dont : « le but érigé afin d'être visé » ainsi que « tout ce qui est recherché ou visé ».

Les objectifs de la croyance islamique : ce sont ses desseins et ses nobles finalités découlant du fait de s'y attacher, et ils sont nombreux et variés. Ainsi, parmi eux :

1 - La purification de l'intention et de l'adoration afin qu'elles soient exclusivement vouées à Allah, Exalté soit-Il ; car Il est le Créateur et qu'Il n'a pas d'associé ; par conséquent, l'intention et le culte doivent lui être adressés exclusivement.

2 - La libération de l'esprit et de la pensée du désordre chaotique qui découle de l'absence de

cette croyance dans le cœur ; car celui dont le cœur en est dépourvu est soit vide de toute croyance et n'adore que la matière sensible, soit égaré dans les erreurs doctrinales et les superstitions.

3 - La tranquillité de l'âme et de l'esprit, ainsi, il n'y a ni inquiétude dans l'âme, ni trouble dans la pensée, car cette croyance relie le croyant à son Créateur. Il se satisfait de Lui en tant que Seigneur régulateur et Législateur, son cœur s'apaise par le décret divin et sa poitrine s'ouvre à la soumission ; il ne désire alors aucun autre substitut.

4 - La droiture de l'intention et de l'action quant à l'adoration vouée à Allah, Exalté soit-Il, ou dans l'interaction avec les créatures. Ceci, parce que la croyance aux Messagers fait partie de ses fondements, et qu'elle implique le suivi de leur voie qui comprend la droiture dans l'intention et l'action.

5 - La fermeté et le sérieux dans les affaires : ne laisser passer aucune occasion d'accomplir une bonne action sans l'exploiter, dans l'espoir de la récompense, et éviter tout lieu de péché par crainte du châtement, car l'une de ses bases est la foi en la Résurrection et la rétribution des actes.

Allah, Exalté soit-Il, a dit :

﴿وَلِكُلِّ دَرَجَاتٌ مِّمَّا عَمِلُوا وَمَا رَبُّكَ بِغَافِلٍ عَمَّا يَعْمَلُونَ ﴿١٣٢﴾﴾

{ A chacun un rang en fonction de ses œuvres; et ton Seigneur n'est certainement pas inattentif à ce qu'ils font (132) } [Sourate Al-An'âm (Les Bestiaux) – Coran : 6/132]. Et le Prophète ﷺ a exhorté à poursuivre ce but en disant :

« الْمُؤْمِنُ الْقَوِيُّ خَيْرٌ وَأَحَبُّ إِلَى اللَّهِ مِنَ الْمُؤْمِنِ الضَّعِيفِ، وَفِي كُلِّ خَيْرٍ، اِحْرَاصٌ عَلَى مَا يَنْفَعُكَ، وَاسْتِعْنِ بِاللَّهِ، وَلَا تَعْجِزْ، وَإِنْ أَصَابَكَ شَيْءٌ فَلَا تَقُلْ: لَوْ أَنِّي فَعَلْتُ كَذَا كَانَ كَذَا وَكَذَا، وَلَكِنْ قُلْ: قَدَّرَ اللَّهُ وَمَا شَاءَ فَعَلَ؛ فَإِنَّ (لَوْ) تَفْتَحُ عَمَلَ الشَّيْطَانِ. »

« Le croyant fort est meilleur et plus aimé d'Allah que le croyant faible, et en chacun d'eux il y a du bien. Veille assidument à ce qui t'est utile, sollicite l'aide d'Allah et ne capitule pas ! Et s'il t'arrive quelque chose, ne dis pas : « Si seulement j'avais fait ceci ou cela, il y aurait eu ceci et cela ! » Mais dis plutôt : « Allah a décrété, et Il a fait ce qu'Il a voulu ! » En effet, « si » ouvre la porte à

l'œuvre du Diable. » Rapporté par Mouslim¹.

6 - Former une communauté forte, qui dépense tout ce qui est précieux et ordinaire afin d'affermir sa religion et consolider ses piliers, sans se soucier de ce qu'elle endure pour cela. À ce sujet, Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ الَّذِينَ ءَامَنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ ؕ ثُمَّ لَمْ يَرْتَابُوا وَجَاهَدُوا بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنْفُسِهِمْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ ؕ أُولَٰئِكَ هُمُ الصَّٰدِقُونَ ﴿١٥﴾﴾

{ Les vrais croyants sont ceux qui croient en Allah et en Son Messager puis qui, par la suite, ne doutent pas et sacrifient leurs biens et leurs personnes pour la cause d'Allah. Les voilà ceux qui sont les véridiques (15) } [Sourate Al-Houjourât (Les Appartements) – Coran : 49/15].

7 - Atteindre le bonheur dans ce monde et dans l'au-delà par la réforme des individus et des groupes, et obtenir la récompense et les honneurs. À ce sujet, Allah, Exalté soit-Il, dit :

﴿مَنْ عَمِلَ صَالِحًا مِّنْ ذَكَرٍ أَوْ أَنَّىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَلَنُحْيِيَنَّهٗ حَيٰوةً طَيِّبَةً ۖ﴾

¹ Rapporté par Mouslim dans : Le livre du Destin / Chapitre : Concernant l'ordre d'être fort et de délaissier l'impuissance, de demander l'aide d'Allah et de confier les décrets à Allah (n°2664).

وَلَنَجْزِيَنَّهُمْ أَجْرَهُمْ بِأَحْسَنِ مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٩٧﴾

{ Quiconque, homme ou femme, accomplit une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une vie agréable et bonne. Et Nous les rétribuerons certes en fonction du meilleur de ce qu'ils accomplissaient (97) } [Sourate An-Naḥl (Les Abeilles) – Coran : 16/97].

Voici quelques-uns des objectifs de la croyance islamique ; nous implorons Allah, Exalté soit-Il, de les réaliser pour nous et pour tous les musulmans. Il est certes Généreux et Noble ; et la Louange revient à Allah, Seigneur des mondes.

Qu'Allah couvre d'éloges et préserve notre Prophète Mouḥammad, sa famille et l'ensemble de ses Compagnons.

Accompli et achevé par la plume de l'auteur.

Mouḥammad ibn Ṣâliḥ Al-'Outhaymîne

Le sommaire

Bref aperçu de la Croyance Islamique.....	2
Introduction.....	2
L'Islam	4
Les piliers de l'Islam	12
Les fondements de la croyance islamique ...	17
La foi en Allah, , Exalté soit-Il,	19
La foi aux Anges	46
La foi aux Livres	55
La foi aux Messagers.....	57
La foi au Jour Dernier	70
La foi au Destin.....	100
Les objectifs de la croyance islamique	118



fr71v1.2 - 21/06/2026



رسالة الحرمين

Le Message des Deux Saintes Mosquées

Contenu d'orientation pour les visiteurs de la Mosquée sacrée
et de la Mosquée Prophétique en différentes langues



978-603-8452-97-4

